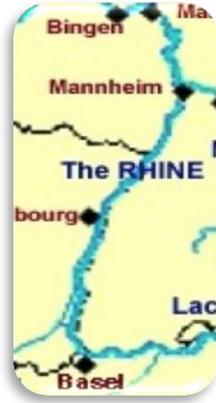




Secrétariat Permanent
pour la Prévention des Pollutions Industrielles
Strasbourg

Sekretariat für die
Prävention industrieller
Umweltbelastung
Kehl



L'espace du Rhin Supérieur/ das Oberrheintal
Basel - Mainz

Dans le LOGO du SPPPI apparaît le tracé du fleuve / Der Lauf des
Oberrheins ist im S3PI - LOGO gut zu erkennen



Onzième ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE du SPPPI de Strasbourg-Kehl

ELFTE VOLLVERSAMMLUNG DES S3PI

Le 6 JUIN 2013, à Strasbourg (PMC)



RAPPORT DE SYNTHÈSE

Activités du SPPPI sur la période de
Septembre 2010 à Avril 2013 et propositions
d'action 05.2013-12.2014



ZUSAMMENFASSENDE BERICHT (09.2010-04.2013)
MIT PROGRAMMÜBERBLICK 05.2013-12.2013

Sommaire

INHALTSVERZEICHNIS



INTRODUCTION	
<i>EINLEITUNG</i>	3
1. Réunions et Rencontres organisées par le SPPPI	
<i>SITZUNGEN DES S3PI</i>	5
2. Promotion du SPPPI (Manifestations, Formations, Publications)	
<i>FÖRDERAKTIVITÄTEN DER S3PI-EINRICHTUNG</i>	6
3. Participations du SPPPI (Informations et Recommandations)	
<i>BETEILIGUNGEN DES S3PI</i>	7
4. Supports d'action du SPPPI	
<i>HANDLUNGSTRÄGER ZUR S3PI-UNTERSTÜTZUNG</i>	8
4.1 - L'APIAS, association-support d'action	
<i>DER S3PI-VERWALTUNGSVERBAND</i>	8
4.2 - La DREAL Alsace, partenaire-support technique	
<i>DIE TECHNISCHE FACHBEHÖRDE</i>	9
5. Activités des Commissions Thématiques (bilan et actions programmées)	
<i>GESCHÄFTSTÄTIGKEIT DER SONDERAUSSCHÜSSEN</i>	10
5.1- Air et bruit / LUFT U. LÄRM	11
5.2- Eau, Sols et Déchets / WASSER, BODEN U. ABFÄLLE	15
5.3- Prévention des Risques / VERHÜTUNG VON RISIKEN	19
5.4- Actions Transrhénanes / RHEINÜBERGREIFENDE ANGELEGENHEITEN	23
5.5- Information & Communication / ÖFFENTLICHE	
<i>INFORMATIONSunTERNEHMEN</i>	26
6. En guise de Conclusion	
<i>SCHLUSSWORT</i>	35
KURZFASSUNG	
<i>Un Aperçu du SPPPI</i>	36

INTRODUCTION

EINLEITUNG

Pour le SPPPI, "porte ouverte à la concertation durable", les MAÎTRES-MOTS sont : ANTICIPATION, REGULATION et MEDIATION.

Créé à Strasbourg en novembre 1992 (par arrêté du Préfet BAREL), sur un territoire d'importantes activités d'entreprise, dans un bassin de vie à forte densité de population, le SPPPI a vocation de réunir tous les acteurs concernés par les pollutions et risques potentiellement générés par le développement industriel et ses impacts susceptibles d'être perturbateurs, voire nocifs, pour l'Environnement et la Santé.

Quels "premiers rôles" pour le SPPPI ?

- Etre un lieu ouvert d'écoute et d'échanges sur les orientations prioritaires en matière de prévention des pollutions et risques industriels.

- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques en matière de dialogue durable entre acteurs et de participation des citoyens, dans un climat de confiance et de reconnaissance réciproque des compétences.

Le SPPPI peut se saisir de tous les sujets qu'un groupe (d'acteurs) constitué souhaite "traiter" dans les domaines concernant l'identification et/ou la planification de projets industriels et les mesures de "prévention-précaution" qui accompagnent leur mise en œuvre.

Au SPPPI les "Rencontres-Débats" constituent le type d'animation prioritaire.

Ces réunions sont principalement organisées dans le cadre des **Commissions Thématiques** et/ou **Groupes de Projets**.

Dans son domaine, **chacune des Commissions s'informe** de l'état des Lieux, de l'évolution des Techniques et de la Règlementation, ainsi que de leur mise en œuvre, en vue d'aboutir à des propositions concertées, destinées aux décideurs socio-économiques et politiques, **dans la perspective du Développement Durable**.

Les **Conférences-débats** (avec intervenants externes invités), ouvertes à tous, incitent les acteurs à la découverte de **nouveaux Savoirs**.

Remarque: Au SPPPI, organe multi-acteurs et pluridisciplinaire, **le bon choix des mots et la définition claire des concepts sont indispensables pour être compris de tous les publics et pour éviter un maximum de malentendus !**

Les principales "Pistes d'action" du SPPPI sont construites pour :

- Partager l'information et "créer des liens" entre acteurs.

- Répondre aux demandes de formation.

- Accueillir des "porteurs de projets".

- Participer aux expérimentations "sur le terrain".

- Développer l'expertise pluraliste - collégiale, qui relève d'une "logique négociée" entre acteurs obligés de composer avec des visions diverses, souvent différentes de la leur.

Qui fait vivre le SPPPI ?

- (i) **A l'évidence, tout d'abord**, ses Membres les plus assidus et ses Partenaires volontairement engagés, venant du "*Tout Public*" (associations, riverains, journalistes,...), du Secteur *industriel* (exploitants, salariés, acteurs économiques), de la *Sphère politique* (élus locaux et représentants des collectivités territoriales), des *Services de l'Etat* (autorités gouvernementales et administratives), de la *Communauté scientifique*, (personnalités qualifiées, chercheurs en sciences physiques ou humaines).

Tous ces acteurs réunis, génèrent une information importante, ciblée et exploitable, avec l'ambition de forger l'apprentissage collectif d'une CULTURE du RISQUE.

- (ii) **Avec certitude, son équipe d'animation**, comprenant la Présidence du SPPPI-APIAS, les Présidents des Commissions Thématiques du SPPPI, la Secrétaire du SPPPI-APIAS, la "Secrétaire Technique" du SPPPI, la Personne-Relai à Kehl.

Avec quels Moyens d'Action ?

- Les "Actions concertées", menées à l'initiative du SPPPI, sont financées principalement dans le cadre de l'APIAS (Exemple du séminaire transrhénan "*Géothermie profonde*" bénéficiaire d'une convention avec l'Eurodistrict "Strasbourg-Ortenau") et de soutiens spécifiques ministériels via la DREAL Alsace.
- L'Association APIAS, "support d'action" du SPPPI, bénéficie de subventions des Collectivités Territoriales (Communauté Urbaine de Strasbourg, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Régional d'Alsace) et du versement de cotisations par des partenaires socio-économiques institutionnels (Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, Fédération des Industries d'Alsace, Collectivités).
- La mise à disposition des moyens de "fonctionnement courant" du secrétariat du SPPPI-APIAS, en provenance du MEDDE, s'opère via la DREAL Alsace où se trouvent localisés le SPPPI et le siège de l'APIAS.

Remarque: Au SPPPI, de nombreuses réalisations sont à mettre au compte de **contributions bénévoles**, et d'**engagements volontaires** des membres et/ou partenaires-relais.

Les Ressources matérielles et financières proviennent du MEDDE (via la DREAL Alsace), de la CUS, du CG67, de la Région Alsace, de la CCI et de la FIA.

Les Ressources Humaines (rémunérées) assurant le fonctionnement de la structure sont :

La secrétaire du SPPPI, (sous contrat APIAS), l'ingénieure-fonctionnel "Déchets" (agent SRT/DREAL) affectée au SPPPI à temps partiel, ainsi que des inspecteurs des ICPE (agents DREAL) au titre d'apports techniques ponctuels, et la "Kontaktperson" du SPPPI à Kehl (service environnement municipal / Stadtverwaltung).

Les Ressources Humaines (bénévoles) pour assurer la gouvernance de la structure sont : Le président de l'APIAS et les membres de son bureau, le président du SPPPI et les responsables-animateurs présidant les Commissions Thématiques ou pilotant les Groupes de Projets.



1. Réunions et Rencontres organisées par le SPPPI

SITZUNGEN DES S3PI

1.1- Le Conseil d'Orientation (CO) :

DER ORIENTIERUNGSRAT DES S3PI

- **30.05.2011** (6ème réunion depuis la création du SPPPI en Nov. 1992 : Diaporama et Compte-Rendu de la réunion sont consultables sur le site : www.alsace.developpement-durable.gouv.fr, dans le répertoire Risques Technologiques, sous la rubrique SPPPI).

1.2 - La "Conférence" des Présidents de Commissions Thématiques :

- **03.02.2011** (en présence de Mme Martine Schneider, secrétaire générale adjointe de l'EURODISTRICT "Strasbourg-Ortenau").
- **22.03.2012** (avec la présentation du projet INTERREG IV "Atmo-IDEE" *Atmosphère et Industrie dans les Districts Européens du Rhin supérieur*, lancé le 14.03.13 au Centre Européen de la Consommation à Kehl).
- **12.03.2013** (avec l'examen d'actions proposées, entre autres, par la DREAL dans la perspective de l'Assemblée Plénière du 06.06.13).

1.3 - Les Commissions Thématiques (CT)

DIE SONDERAUSSCHÜSSE

- **Air et bruit / LUFT U. LÄRM** : 12.03.2012 ; 05.03.2013.
- **Eau, Sols et Déchets / WASSER, BODEN U. ABFÄLLE** : 05.05.2011 ; 06.12.2011 ; 25.09.2012 ; 20.11.2012.
- **Prévention des Risques / VERHÜTUNG VON RISIKEN** : 06.12.2011 ; 20.02.2012 ; 04.12.2012 ; 09.04.2013.
- **Actions Transrhénanes / RHEINÜBERGREIFENDE ANGELEGENHEITEN** : 05.10.2010 ; 16.12.2010 ; 15.05.2012 ; 20.11.2012.
- **Information & Communication / ÖFFENTLICHE INFORMATIONSENTERNEHMEN** : 05.10.2010 ; 15.05.2012 ; 25.09.2012 ; 05.03.2013.

1.4 - Les Groupes de Projet (GP)

DIE ARBEITSGRUPPEN

- **"PPTPA" (Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique)** : 09.11.2010 ; 02.02.2012 ; 08.02.2013 (à Kehl-CEC, avec "point-presse" et visites installations / **Atmo-IDEE**)
- **Lien "Qualité de l'Air - Risque d'AVC"** : 06.12.2010 (GP exploratoire => action inscrite au PRSE 2 en 2012)
- **"Nuisances Olfactives"** : 22.03.2011 (Plénière) ; 24.06.2011 et 19.06.2012 (Suivi des Industriels, signataires de la "Charte Odeurs")
- **"Information des Populations en Zones PPI"** (Document-Guide et Plaquettes d'entreprises) SIRACEDPC-SPPPI : 07.06.2011.
- **"Jacoutot PLUS"** : 14.02.2013 (1^{ère} Réunion exploratoire) ; 14.03.2013 ; 10.04.2013.

1.5 - Les Conférences-Débats *DIE VERANSTALTUNGEN*

- Le 13.10.2011 : "**Chimie, Environnement et Enjeux sociétaux**", Pr. **J.M.Planeix**, Faculté de Chimie, (cadre "Année de la Chimie") Salle de conférence - Institut de Chimie de l'Université de Strasbourg.
- Le 15.11.2011 : "**Transport de polluants volatils des sols vers les bâtiments**", Dr. **Sylvie Traverse**, BURGEAP-Lyon, (cadre : Programme de Recherche "FLUXOBAT") Salle de conférence, DREAL Alsace.
- Le 15.03.2012 : Colloque "**Nouvelles évolutions dans les mesures et l'évaluation d'odeurs/Neues zur Geruchmessung**", Sté KTT-IMA, SPPPI, FIA, Maison de l'Entreprise, Schiltigheim.
- Le 24.05.2012 : Séminaire SPPPI-Transrhénan (6 intervenants, français et allemands) "**Géothermie Profonde / TIEFENGEOTHERMIE**", Salle des Conseils, Centre Administratif, CUS- Strasbourg.
- Le 30.04.2013 : "**Les Nanoporeux, des matériaux prometteurs en dépollution et stockage d'énergie**", Dr. **J. Patarin**, DR CNRS à l'Institut des Matériaux (CNRS-UHA) de Mulhouse. Salle de Conférence, DREAL Alsace.



2. Promotion du SPPPI (Manifestations, Formations, Publications) *FÖRDERAKTIVITÄTEN DER S3PI-EINRICHTUNG*

- **Publication** dans la Revue du SNIIM, N°48-Oct. 2011, **PRINT INDUSTRIE** de l'article "*Gestion préventive d'un territoire à risques : l'exemple du port aux pétroles de Strasbourg*" (**auteurs associés** : Régine Aloird, Anita Botz, Jean-Marc Hug et Lothaire Zilliox).
- Participation à la **formation** universitaire en **Faculté de Médecine** : (i) *Licence Professionnelle des métiers de la Santé et de l'Environnement* (17.02.2011 ; 16.02.2012 ; 14.02.2013) ; (ii) *Option EC12-Médecine environnementale* (11.03.2011 ; 17.02.2012).
- **Présentation** du SPPPI aux agents de la **DREAL Alsace** dans le cadre des "*Mardis de la DREAL*" : le 14.02.2012 à Strasbourg.
- **Intervention à la Conférence de lancement du projet INTERREG IV-Rhin Sup. "Atmo-IDEE"**, piloté par l'ASPA : le 14.03.2012 au Centre européen de la Consommation à Kehl. Participation aux **actions de Communication/Atmo-IDEE** (Point-Pressé du 08.02.2013, cf. GP "PPTPA").
- **Intervention au Forum de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau** sur le thème "*Economie verte - Nouvelles perspectives pour la Coopération transfrontalière*" : le 13.06.2012 à Offenburg-Hochschule.
- **Intervention à la 5ème Université d'été "Environnement" - EUCOR** sur le thème "*Gestion des Risques techniques et naturels dans le Rhin supérieur*" : le 27.08.2012 à Munster-Gunsbach (Maison du Kleebach).

3. Participations du SPPPI (Informations et Recommandations)

BETEILIGUNGEN DES S3PI

3.1- Participation-observations :

- Schéma Régional Climat, Air, Energie (**SRCAE**) : Participation à l'Atelier "AIR" (19.10. et 07.12.2010, à la DREAL Alsace ; 12.04.2011 à la Maison de la Région).
- Comité de suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère (**PPA**) de Strasbourg : Participation en tant que membre du Collège "Acteurs socio-économiques" aux réunions du 10.12.2010 et du 04.07.2011 (Installation de la Commission de révision du PPA) ainsi qu'aux réunions de révision du PPA, les 11.05.2012 et 26.04.2013.
- **Comités locaux** d'information (Installations classées et Sites SEVESO) : Participations à la CLIS "Lingenheld" le 22.11.2011, à la CLIS "UIOM-Sénerval" le 28.11.2012, au CLIC "CUS-Nord" le 10.12.2012 et au CLIC "Strasbourg-Port" le 20.12.2012.
- Exercices **PPI** – SIRACEDPC : Participation d'observateurs du SPPPI (COD, PCO et sur le terrain) pour PPI-Lanxess Emulsion Rubber, à La Wantzenau le 18.10.2011 ; PPI-Rhône-Gaz à Herrlisheim le 19.10. 2012 ; PPI-Butagaz à Reichstett le 22.01.2013. Participation à la réunion de finalisation du PPI-DOW-Rohm et Haas à Lauterbourg.
- Elaboration du Plan Régional Santé Environnement (**PRSE 2**) : participation aux Ateliers "Informer et Former " (04.11.2010, 16.12.2010, 24.03.2011, 27.03.2012) et "Education au lien santé-environnement" (le 08.01.2013, à l'ARS,).
- Groupe de Travail "**Environnement**" des Villes de Strasbourg et de Kehl (**AG UMWELT**) : Participation aux rencontres des 09.02.2011 ("Prévention atmosphérique transrhénane dans les Eurodistricts du Rhin Supérieur"), 28.06.2011 (projets / Géothermie Profonde et "Biomasse Heizkraftwerk"), 10.07.2012 (Plans climat et "zéro-phyto") et 26.02.2013 (Présentation du PPRT "Port aux pétroles" et du PLU/CUS).
- Conférence Régionale de l'Energie et de l'Atmosphère (**CREA**) : Participation aux réunions à la Maison de la Région, les 30.03.2011, 12.09.2011 et 06.11.2012.
- Commission Locale de l'Eau (**CLE**) : participation au Groupe de Révision du SAGE "III-Nappe-Rhin" au titre de l'APRONA, les 18.04.2011, 01.07 2011, 23.04.2012.

3.2- Participation-formations :

- Faculté de Médecine, Université de Strasbourg (UdS) : Licence Professionnelle des métiers de la Santé et de l'Environnement (Resp. Pr. A. Cantineau) ; initiation à la Médecine environnementale (enseignement optionnel DCEM).
- Formation "Eco-Conseiller" et Mastère spécialisé (postgrade master) d'**éco-conseiller** (enseignement "Risques", par F.Tondre à l'**Institut** européen pour le conseil en environnement, en partenariat avec l'INSA de **Strasbourg**).
- ASTEE_ENGEES_HYDREOS : Journée Scientifique et Technique en "Ingénierie Ecologique" Ouverture-Introduction par L. Zilliox (26.06.2012, ENGEE Strasbourg).
- Cellule d'expertise sociotechnique de l'Université de Strasbourg (UdS) : participation / thème "Environnement-Alimentation-Santé" (12.05.2011, Faculté de Droit) ; participation / thème "mission de protection des eaux souterraines-SDEA" (16.04.2012).
- Jardin des Sciences de l'UdS : participation au "Parlement des sciences pour lycéens" sur le thème de l'EAU (29.05.2013).

3.3- Vecteurs et relais d'informations :

- **Publication** de la **LETTRE d'information** du SPPPI : les N°^S **32**-Nov.2010 à **37**-Mai 2013.
- **Edition** d'un Document-Guide et de Plaquettes d'entreprises / "Risques Technologiques" : présentation aux représentants des établissements bas-rhinois classés "SEVESO Seuil Haut" (SIRACEDPC-Hôtel du Préfet, le 07.06.2011).
- **Magazine TV-France 3** Alsace : participation du SPPPI au Vidéo-film "25^e anniversaire de l'accident SANDOZ sur le Rhin" (11.10.2011).
- **Point-Press** à Kehl-CEC, avec l'équipe de Communication / "Atmo-IDEE" (Avancement du projet INTERREG IV Rhin-supérieur).
- **Relais régionaux et locaux**
 - via les **Associations** où le SPPPI est représenté : l'APIAS (*bureau et AG*), l'ASPA (*CA, participation AG*), l'APRONA (*membre d'honneur, bureau, CA, AG*) ;
 - via des **Partenaires** : la CCI 67, la FIA, les Collectivités territoriales, les Services et Agences de l'Etat, la Ville de Kehl, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, le Landratsamt Offenburg, le Regierungspräsidium Freiburg, l'Agence de l'EAU Rhin-Meuse, le SDEA, l'ADEUS.
- **Relais nationaux**
 - **Club** des SPPPI : participation d'Irène Voltz (le 27.01.2011, MEDDTL à Paris) ;
 - **Forum** "inter-SPPPI" : participation de Laurence Morival et de Sophie Sanson (les 24 et 25.10.2012, à Aix-en-Provence).



4. Supports d'action du SPPPI

HANDLUNGSTRÄGER ZUR S3PI-UNTERSTÜTZUNG

4.1- L'APIAS, association-support d'action / *DER S3PI-VERWALTUNGSVERBAND*

Pour l'ensemble de ses activités, le SPPPI de Strasbourg-Kehl peut compter sur une stabilité organisationnelle grâce au support de l'**APIAS** (Association pour la Prévention des Pollutions Industrielles de l'Agglomération de Strasbourg).

L'APIAS est présidée par le Pr. Dr. Daniel Bernard ; ses statuts en vigueur ont été adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 21 février 2006. Le siège social de l'Association est situé à la DREAL Alsace.

L'APIAS a pour objet (i) la mise en place et la gestion des moyens matériels, financiers et humains nécessaires au bon fonctionnement du SPPPI et (ii) la réalisation des actions décidées par le SPPPI.

Mme Laurence Morival, secrétaire du SPPPI-APIAS, assure les fonctions d'assistante de direction auprès des Présidents de l'Association et du SPPPI. Elle organise, avec M. Siegfried Schneider, "S3PI-Kontaktperson" à la Mairie de Kehl, les contacts et relais indispensables au bon fonctionnement du SPPPI à l'échelle de l'agglomération transrhénane de Strasbourg-Kehl.

4.2 - La DREAL Alsace, partenaire-support technique *DIE TECHNISCHE FACHBEHÖRDE*

Pour le suivi d'opérations techniques, le SPPPI s'appuie naturellement sur les relations directes avec le Service Risques Technologiques (SRT) de la DREAL Alsace. En fonction des sujets abordés, le chef du SRT missionne auprès du SPPPI le collaborateur du Service ayant en charge la question à traiter.

Le SPPPI trouve ainsi ponctuellement, auprès d'Inspecteurs d'installations classées (ICPE), d'ingénieurs de l'Industrie et des Mines, de "Techniciens de l'Environnement", des interlocuteurs précieux et disponibles et compétents.

L'activité principale revient à l'agent que la DREAL met au service du SPPPI en tant "qu'animateur **permanent**", au sens de la Charte nationale des SPPPI de France.

Son rôle est d'assurer durablement (dans la limite ^(*) des 20% de son temps d'activité d'agent) le "**secrétariat technique**", notamment en liaison avec les Présidents de Commissions thématiques et les Pilotes de Groupes de projets.

Depuis le 3 janvier 2012, sur désignation par M. François Rousseau, chef du SRT-DREAL, Mme Sophie Sanson occupe, au SPPPI de Strasbourg-Kehl, le **poste de "Secrétaire technique"** dont la triple mission auprès de la présidence, consiste à :

- **Activer** la tenue et **assurer** le suivi des Réunions-débats des cinq Commissions thématiques, en assistant leurs Présidents respectifs, en liaison avec les contributeurs des divers Collèges du SPPPI.
- **Contribuer** à la réalisation d'outils d'information du SPPPI (tels les Documents-guides, la Lettre périodique, etc.) et à y **impliquer** les "Personnes-ressource" des Services (Etat et Collectivités territoriales), les spécialistes en Technologies industrielles (entrepreneurs et chercheurs scientifiques) ainsi que d'autres acteurs concernés (dont des Elus, Salariés, Consommateurs, Riverains).
- **Représenter** le SPPPI local au niveau des réseaux nationaux (Club des SPPPI, Forum inter-SPPPI, Assises Nationales des RT) pour **transmettre** le retour des informations actées et la synthèse des objectifs et perspectives envisagés.

() Remarque: L'activité du SPPPI de Strasbourg-Kehl avait bénéficié initialement de l'appui technique d'un agent à temps plein (à la DRIRE) ; la disponibilité était encore à 40% juste avant la création de la DREAL.*



5. Activités des Commissions Thématiques (bilan et actions programmées) *GESCHÄFTSTÄTIGKEIT DER SONDERAUSSCHÜSSEN*

Par les **activités développées en Commissions thématiques**, le SPPPI participe à la promotion d'une Société humaine qui invite tout citoyen à accroître sa culture générale, scientifique et technique, pour un "mieux être" et "un mieux vivre".

Dans ses objectifs, ses méthodes et ses actions, le SPPPI fonctionne en "système ouvert". Ses Commissions, présidées par des personnalités diversement engagées, ne reçoivent de directives d'aucune institution ni d'aucun particulier. Chacun des acteurs s'y exprime de manière libre et responsable, mais doit composer avec des visions souvent différentes des siennes. Au SPPPI, toute prise de position relève d'une logique négociée.

La recherche d'un "équilibre durable" entre les adeptes d'une sensibilité excessive à la moindre prise de risque et ceux qui, dans leur conquête du futur, misent exclusivement sur le "tout technologique", se heurte à des préjugés, à des incompréhensions, voire à des angoisses.

En hissant l'expression de ses Avis et Conseils – toujours après concertation – au **niveau d'expertises collégiales**, le SPPPI agit en **organe régulateur** d'une "**machine civilisatrice**" souvent défaillante par l'absence d'un système de gouvernance adapté.

Qu'il s'agisse de Gestion des Risques naturels, technologiques, voire de risques liés à l'usage de produits manufacturés, il est aujourd'hui indispensable de qualifier un nouveau "**Système de gouvernance**" avec l'objectif d'abandonner la traditionnelle "politique économico-financière" accélérant les dysfonctionnements de la Biosphère. Ce "Système" nouveau devra faire entrer dans son fonctionnement des conditions aux limites écologiques et tenir compte des rétroactions de la filière de production sur celle des décisions.

Dans la perspective du Développement Durable, il s'agit d'orienter le "Système" vers une **machine civilisatrice innovante** capable d'intégrer le plus étroitement possible les trois sphères illustrées sur la figure (LZ – IFARE), à savoir : l'Anthroposphère (Homme & Société), la Biosphère (Nature) et la TECHNO-Sphère (Industriels) !



Dans cette optique, les activités du SPPPI relèvent du **champ complexe** de l'Environnement-Développement qui suscite de réels questionnements sur la manière d'intégrer dans un "modèle représentatif" de bassin d'activité, à la fois des sujets humains, des éléments de la nature, des objets techniques et des règles juridiques. L'objectif global d'une **maîtrise du risque** dans un contexte donné consiste justement à éviter que l'actuelle machine civilisatrice ne devienne "suicidaire" à cause de ses dysfonctionnements non contrôlés.

Globalement, les retombées positives d'actions de concertation autour de la cohabitation entre secteurs urbanisés et sites industriels ont bénéficié des efforts d'anticipation de conflits potentiels par le dialogue, multipartite et durable, ainsi que de la transparence des informations données et de la qualité des explications quant aux décisions prises.

Au SPPPI, les industriels "éclairés" s'engagent pour une prévention allant au-delà des seuls critères "réglementaires"; les riverains et/ou membres d'associations y reconnaissent l'intérêt de débats où Savoirs et vérité, Démocratie et efficacité, vont de pair. De la sorte, l'image de l'exploitant s'améliore auprès du public.

En plaçant l'Homme et son avenir au centre des préoccupations et des concepts, le dialogue ouvert gagne en sérénité et donne du sens au "bien commun", notion (qui "rassemble") préférable à celle souvent utilisée de "l'intérêt général" (qui "exclut" le particulier).

5.1 - Air et Bruit / LUFT UND LÄRM

Commission présidée par le Pr. Alain CANTINEAU

5.1.1 – Synthèse d'activités (10.2010 – 04.2013)

- **Le 12.03.2012**, s'est tenue à la DREAL Alsace la réunion de présentation du 2ème Plan Régional Santé Environnement 2011-2015 par Mme Sonia Doisy. Ce Plan "PRSE 2", après avoir été soumis pour avis à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, fut mis à l'enquête publique du 10.02 au 21.03.2012.

L'élaboration du PRSE 2 avait fait l'objet d'un article paru dans la Lettre d'information du SPPPI N°34 - Novembre 2011, sous l'intitulé "SANTÉ ENVIRONNEMENT : **Agir sur la prévention des risques, l'information du citoyen et la réduction des pollutions**".

EINE SITZUNG DER KOMMISSION "LUFT UND LÄRM" ZUM THEMA : AUSARBEITUNG DES REGIONALPLANS "PRSE 2". MIT DEM PLAN "GESUNDHEIT-UMWELT" RUFT DAS UMWELTMINISTERIUM ZUR REDUZIERUNG ALLER UMWELTVERSCHMUTZUNGEN DIE DIE GESUNDHEIT DES MENSCHEN TÄGLICH IN GEFAHR BRINGEN AUF.

- **Le 05.03.2013**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la Commission "Info-Com") la réunion sur l'avancement et le suivi des actions du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2) 2011-2015, avec à l'ordre du jour les présentations de Mmes Sonia Doisy (DREAL Alsace), Claire Janin (InVS-CIRE Lorraine-Alsace) et Juliette Mouquet (ARS Alsace).

Une synthèse de cette réunion a paru dans la Lettre d'information du SPPPI N°37 - Mai 2013. La réunion a fait l'objet d'un article de presse (DNA, édition du 07.03.2013) reproduit au § 5.5.2 du présent rapport.

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG MIT DER VORSTELLUNG DES REGIONALPLANS GESUNDHEIT-UMWELT (2011-2015): AKTUELLER STAND DER UMSETZUNG, ÜBERWACHUNG DER FOLGERMASSNAHMEN.

Réunions des Groupes de Projet (GP) de la Commission "Air et Bruit"

a) GP "PPTPA" (Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique), Groupe piloté au SPPPI, dans le cadre de la Commission "Air et Bruit", par M. Joseph KLEINPETER, Directeur de l'ASPA.

Au-delà des mesures réglementaires, prises au cas par cas de part et d'autre du RHIN, pour limiter les rejets dans l'atmosphère, **la complexité des mécanismes** d'interaction entre polluants émis et **l'inconnue des effets d'addition** de multiples sources émettrices (proches comme lointaines) étaient de nature à justifier la création au SPPPI de ce **GP "PPTPA"**.

Avec la présentation à Kehl, le 14 octobre 2009, du Plan de Protection de l'Atmosphère strasbourgeois (avec sa clause de "décroissance" de la pollution de l'air) et d'une Esquisse de Méthodologie pour une procédure de prévention transfrontalière, respectivement par Michaël Bertin (ingénieur à la DREAL) et Joseph Kleinpeter (directeur de l'ASPA), devant les participants de "l'ARBEITSGRUPPE-UMWELT / Strasbourg-Kehl", l'acte préliminaire à la création du groupe de projet "PPTPA" était posé. (Le GP s'était réuni pour la première fois le 10 mai 2010).

Le 09.11.2010, ce GP a tenu sa 2^e réunion au siège de l'ASPA.

2. SITZUNG DER ARBEITSGRUPPE UNTER DER LEITUNG VON HERRN J.KLEINPETER (DIR. ASPA) ZUM THEMA : LUFTR Reinhaltung ÜBER DEN RHEIN HINWEG.

Le 02.02.2012, la réunion du GP, à l'ASPA, a été consacrée à la présentation de la démarche, du contenu et du calendrier du projet INTERREG IV Rhin Supérieur (pilote par l'ASPA) accepté sous l'intitulé "**Atmo-IDEE**". Le rôle du GP "PPTPA" dans la conduite du projet a été décrit par le Pilote.

SITZUNG DER AG "PPTPA" ZUM THEMA : ABGESTIMMTES VERFAHREN FÜR EINE RHEINÜBERSCHREITENDE LUFTR Reinhaltung (PROJEKT "Atmo-IDEE").

Le 08.02.2013, le GP est invité à Kehl (Salle de Conférence du Centre Européen de la Consommation) au "**Point-Press**" et à la visite d'installations de mesure à Kehl-Auenheim, dans le cadre de la première année de fonctionnement du projet **Atmo-IDEE**.

TREFFEN DER AG "PPTPA" IM RAHMEN EINER PRESSE-VORSTELLUNG UND MESSSTATION-BESICHTIGUNG IN KEHL (ZENTRUM FÜR EUROPÄISCHEN VERBRAUCHERSCHUTZ E.V.)

(Le "Point-press" de Kehl a fait l'objet d'un article paru dans les DNA et reproduit au § 5.5.2 de ce Rapport de Synthèse).

Des informations sur le projet **Atmo-IDEE**, sont données au § 5.4.1 du présent Rapport.

WEITERES ÜBER DAS INTERREG-PROJEKT "ATMO-IDEE" AM OBERRHEIN, IST IM § 5.4.1 – DER KOMMISSION "RHEINÜBERGREIFENDE ANGELEGENHEITEN" ZU FINDEN.

b) GP "NUISANCES OLFACTIVES", piloté au SPPPI, dans le cadre de la Commission "Air et Bruit", par M. Jean-Luc DEJEANT, Président de l'ADIQ.

L'opération transrhénane relative à la lutte contre les "mauvaises odeurs" d'origine industrielle, repose sur deux prises de décisions déterminantes, à savoir : (i) celle des exploitants industriels qui dès le 05.05.2000 ont signé, sur la base du volontariat, une charte les engageant à aller au-delà du "réglementaire" en matière de rejets olfactifs ; (ii) celle de la CUS qui a mis à la disposition de la population un N° de téléphone centralisé (03.88.43.63.87, M. Dominique Harmant) destiné à recueillir les plaintes concernant les odeurs gênantes, voire néfastes.

Le 22.03.2011, le GP s'est réuni "en plénière" dans les locaux de la Cité Administrative.

SITZUNG DER ARBEITSGRUPPE "AUSSENLUFTBELÄSTIGUNG DURCH GERÜCHE"

Au CR de cette réunion, diffusé le 1^{er} juillet 2011, étaient détaillés les sujets abordés :

- Présentation du procédé de neutralisation d'odeurs développé par la Société WESTRAND INTERNATIONAL.
- Bilan 2010 de la réception des signalements de nuisances olfactives (CUS et Kehl).
- Présentation des Sociétés SENERVAL et VALORHIN, exploitant respectivement l'Usine d'incinération d'ordures ménagères (UIOM, au Rohrschollen) et la Station d'épuration des eaux usées (STEP, à La Wantzenau), nouveaux adhérents au SPPPI.

NB: Les **DNA** (édition du 23.01.2011) ont publiés un article sous la rubrique POLLUTIONS INDUSTRIELLES, avec l'intitulé "Les signalements d'odeurs en hausse", reprenant des éléments du CR du SPPPI.

Les 24.06.2011 et 19.06.2012, le GP s'est réuni en formation restreinte aux industriels signataires de l'engagement de progrès, connu sous la dénomination "**Charte Odeurs**" (sous le patronage de la CUS, de l'ASPA, des Villes de Strasbourg et de Kehl, de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin, de la Fédération des Industries d'Alsace – FIA).

Au cours de ces rencontres annuelles, les entreprises partenaires font état de leur bilan de l'année passée et des actions prévues au cours de l'année en cours quant aux émissions olfactives d'origine industrielle et du suivi d'éventuelles plaintes de la part de "nez internes" à l'entreprise comme de populations riveraines.

Remarque : En 2012, seules 7 entreprises avaient répondu à l'invitation du GP (sur une vingtaine de signataires de la Charte en Mai 2000), sachant que deux sites industriels étaient malheureusement en arrêt d'exploitation (PETROPLUS Raffinerie à Reichstett et UPM-Stracel à Strasbourg, Port-Sud).

JAHRESTREFFEN DER BETRIEBE UND UNTERZEICHNER DER ERKLÄRUNG (CHARTA) ZUR STÄNDIGEN BEKÄMPFUNG VON GERUCHSBELÄSTIGUNGEN IM BALLUNGSRAUM STRASSBURG UND IM STADTGEBIET VON KEHL MIT BILANZ DER ERGRIFFENEN MASSNAHMEN UND INFORMATIONSAUSTAUSCH ÜBER DIE ERZIELTEN ERGEBNISSE.

c) GP "LIEN : QUALITE DE L'AIR – RISQUES D'AVC"

Le 06.12.2010, s'est réuni, dans le cadre du SPPPI, un groupe franco-allemand exploratoire au siège de l'ASPA, à l'invitation du Dr. Jacques REIS, Neurologue à Sarreguemines, sur le Thème : "*Facteurs environnementaux dans la survenue d'Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) dans l'espace du Rhin Supérieur*". (cf. La Lettre du SPPPI N°33-Mai 2011, in "les brèves")

La rencontre a donné lieu à l'inscription, en 2012, d'un projet d'étude au **PRSE 2- Alsace**, au niveau de la Fiche d'Actions n°1 : Améliorer la qualité de l'air extérieur et prévenir les pathologies associées. La mise en place d'une étude sur le lien Risques d'AVC - Pics de pollution par des "poussières", participe des efforts pour améliorer les connaissances sur l'impact sanitaire au niveau local.

L'objet de l'étude, sous pilotage du SPPPI, est principalement d'évaluer (avec certitude) l'importance du facteur de risque "*Pics de Particules dans l'air respiré*", un paramètre non individuel et évolutif, vraisemblablement mésestimé dans l'accroissement du nombre d'AVC. Outre l'impact sanitaire direct de la pollution atmosphérique, l'étude pourrait comporter un volet économique (calcul "coût-bénéfice" : Prise en charge des AVC / Mesures de Prévention & procédures d'alerte, par exemple).

Les partenaires associés comprennent la DREAL Alsace, l'ARS, l'ASPA, les Unités des Urgences Neurovasculaires (à Heidelberg-Prof. Werner HACKE / UniversitätsKlinikum, et à Strasbourg-Prof. Christian MARESCAUX / UdS-CHU Strasbourg), le Service de Radiologie (Prof. Jean-Louis DIETEMANN / UdS-CHU Stbg), le Club de Neurologie de l'Environnement (Dr. Jacques REIS, Sarreguemines), le Réseau "Bourgogne AVC" (Prof. Maurice GIROUD / CHU Dijon).

Remarque : Le lancement de l'action a pris du retard. En effet, le démarrage de l'étude en milieu hospitalier est aujourd'hui tributaire des "moyens mobilisables" (un délai de mise à disposition nous est inconnu) par les Responsables d'Unités des "urgences neurovasculaires" à Strasbourg (en particulier) et à Heidelberg.

5.1.2 – Actions Programmées (05.2013 – 12.2014) *GEPLANTE PROJEKTE*

Les actions programmées dans le cadre de cette commission s'inscrivent dans les objectifs généraux de cette dernière pour lesquels des actions ont déjà été déclinées de 2010 à 2013 et qui seront poursuivies pour les années à venir.

Ces objectifs sont les suivants :

- Favoriser l'information du public sur les problèmes de pollution atmosphérique et les solutions de prévention.
- Améliorer la connaissance de l'état des rejets et des niveaux de pollution atmosphérique et favoriser l'amélioration de la qualité de l'air sur l'agglomération de Strasbourg-Kehl.
- Poursuivre la réduction des odeurs perçues dans les agglomérations de Kehl et de Strasbourg.
- Mieux connaître l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé.

Exemples d'actions

► **Thématique "Pollutions atmosphériques"**

- Suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération strasbourgeoise (PPA) :

Dans le cadre du suivi de l'élaboration et de la validation du PPA, le SPPPI s'est vu confier une partie du volet communication et l'animation d'un groupe de travail franco-allemand ayant pour objet l'élaboration de bases de données communes utilisables dans le cadre du PPA.

Une réunion de la commission "air et bruit" sera consacrée à la présentation du projet PPA : information sur le projet et présentation du plan d'action Strasbourg.
Cette réunion sera programmée pendant la phase d'enquête publique (en concertation avec le commissaire enquêteur).

En parallèle, une lettre du SPPPI portera également sur ce thème : "actions découlant du PPA".

- Modélisation relative au PPA :

Le projet Atmo IDEE a pour objectif d'élaborer des bases de données atmosphériques communes pour évaluer l'impact transfrontalier de nouvelles installations industrielles sur l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau avec des méthodes transposables dans les autres Eurodistricts du Rhin supérieur. Ces bases de données interviennent dans la modélisation utile au PPA. Un groupe de travail animé par l'ASPA est chargé du suivi de ce projet. Une fois la méthode aboutie, le SPPPI pourrait être le garant de l'utilisation de ces données par les porteurs de projet de chaque côté du Rhin.

- Information sur les installations présentes sur le territoire de la CUS :

Une réunion de cette même commission portera sur l'information sur le projet de création d'une unité de méthanisation d'une partie des ordures ménagères sur le site de l'Unité d'incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Strasbourg, projet déposé par l'exploitant de l'installation SENERVAL.

► **Thématique "Santé Environnement"**

- Suivi de la mise en oeuvre du PRSE 2 :

Une réunion annuelle permettra de contribuer à l'information sur la mise en oeuvre du PRSE 2 et à présenter des exemples concrets d'études et de travaux réalisés dans le cadre de ce plan.

5.2 - **Eau, Sols et Déchets** / WASSER, BODEN UND ABFÄLLE Commission présidée par Madame Andrée BUCHMANN

5.2.1 - Synthèse d'activités (10.2010 – 04.2013)

- **Le 05.05.2011**, la réunion de la Commission a porté sur la protection de la Nappe phréatique au droit de la Raffinerie de Reichstett et sur la mise en sécurité de la capacité d'alimentation en eau potable des strasbourgeois par le projet d'exploitation d'un nouveau champ captant sur le territoire de la CUS, au Sud de Plobsheim.

SITZUNG DER KOMMISSION WASSER, BODEN U. ABFÄLLE, ZU DEN THEMEN "GRUNDWASSERSCHUTZ" (IN REICHSTETT) UND "TRINKWASSERVERSORGUNG" DURCH DIVERSIFIZIEREN DER GW-QUELLEN (NEUE PUMPSTATION IN PLOBSHEIM)

- **Le 06.12.2011**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la CT "Prévention des Risques") la réunion abordant les sujets suivants : (i) les éléments de débriefing de l'exercice PPI de LANXESS à La Wantzenau, présentés par le SIRACEDPC ; (ii) le retour sur le déclenchement du POI à la Raffinerie de Reichstett le 22.10.2011, interventions de PRR et de la DREAL ; (iii) les risques associés aux perturbations de la Nappe Phréatique par l'usage des pompes à chaleur (PAC) "eau/eau", commentaires par l'expert-conseil J.M. Strauss (PLUME-ECI).

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG ZU DEN THEMEN "RISIKOANALYSE UND ÜBUNGEN IM RAHMEN EINES NOTFALLPLANS (BEISPIEL AN DER FIRMA LANXESS)" & "AUSWIRKUNGEN DER WÄRMEPUMPEN AUF DEN GRUNDWASSERSPEICHER (SYSTEM-MODELLIERUNG)".

- **Le 25.09.2012**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la CT "Info-Com") la réunion de présentation, par la Société GDE (Guy Dauphin Environnement), de l'implantation et de l'exploitation d'un Centre de regroupement et de tri de déchets au Port Autonome de Strasbourg.

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG MIT DER VORSTELLUNG DES PROJEKTS "RECYCLING-ZENTRUM" DER FIRMA GDE IM STRASSBURGER RHEINHAFEN.

- **Le 20.11.2012**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la CT "Actions Transrhénanes") la "**CONFÉRENCE-DÉBAT**" (*) sur le THEME: **Etat et Devenir de la Qualité des Eaux de la Nappe phréatique rhénane**, avec six intervenants invités. *Séance introduite par Lothaire ZILLIOX (16h00).*

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG ZUM THEMA "GRUNDWASSERQUALITÄT IM OBERRHEINGRABEN : BESTANDSAUFNAHME UND ZUKUNFTSERWARTUNGEN" (MIT 6 GASTREDNERN DES S3PI)

PARTIE 1**INTERVENTIONS de spécialistes**
EXPERTEN HABEN DAS WORT**16h05****Une vue globale sur les eaux souterraines de l'aquifère rhénan / GESAMTÜBERBLICK AUF DIE RESSOURCEN DES OBERRHEIN-GRUNDWASSERLEITERS, par Emmanuelle WITZ, (APRONA)****16h20****L'ONAP (« observatoire de la nappe ») au droit du territoire de la CUS / DIE BEOBACHTUNGSSTELLE IM GROSSRAUM STRASSBURG, par Laurent SIRY, (CUS)****16h35****Priorités d'action / AKTIONSSCHWERPUNKTE, le point par la DREAL Alsace,
-En secteur agricole / IN DER AGRARWIRTSCHAFT, par Pierre-Louis TISSERANT
-Dans l'industrie / IN DER GEWERBETÄTIGKEIT, par Sonia DOISY****17h00****Prévention-anticipation, enjeux et progrès attendus / WORIN BESTEHEN DIE NEUEN HERAUSFORDERUNGEN ?****-En Alsace, par Lucienne GARTNER (DEA, Région Alsace)
-IN DER ORTENAU, par Juergen MAIR (REGIERUNGSPRÄSIDIUM FREIBURG)****(17h25, la suite en PARTIE 2 / 2. TEIL DER SITZUNG)**

CT-SPPPI du 20. Nov. 2012

LZ - 28/10/12

La PARTIE 2 était consacrée aux "Questions-Réponses" / DISKUSSIONSRUNDE : TEIL 2

5.2.2 - Actions Programmées (05.2013 – 12.2014)

Les actions programmées dans le cadre de cette commission s'inscrivent dans les objectifs généraux de cette dernière pour lesquels des actions ont déjà été déclinées de 2010 à 2013, et qui seront poursuivies pour les années à venir.

Ces objectifs se déclinent en plusieurs axes :

- Améliorer la connaissance des milieux eaux et sols et de leurs usages sur l'agglomération de Strasbourg.
- Informer sur le cadre réglementaire de la protection de la ressource en eau.
- Améliorer les connaissances sur le fonctionnement de l'alimentation en eau potable de l'agglomération de Strasbourg.
- Informer sur la reconversion d'anciens sites industriels situés au sein de la Communauté urbaine de Strasbourg.

Exemple d'actions

► **Thématique portant sur la Nappe phréatique**

- Etat et Devenir de la Qualité des Eaux de la Nappe phréatique rhénane

La réunion de la commission "eau, sols et déchets " du 20 novembre 2012 a permis aux différents acteurs concernés de faire un état des lieux de l'état et de la qualité des eaux de la nappe phréatique rhénane et du devenir de celle-ci en fonction des actions engagées. Cette réunion avait pour intérêt de rassembler l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique et de laisser un temps d'échange sur le sujet.

Cette commission se réunira sous une forme similaire et de manière régulière en fonction de l'avancement des actions menées par les différentes structures de manière à informer les membres du SPPPI de leur avancement sur les thématiques telles que : l'état de la nappe (qualité de l'eau), la géothermie.

- Contamination des eaux de la nappe dans le secteur des jardins ouvriers de la Robertsau

Une pollution des eaux souterraines a été constatée en juillet 2012 dans le secteur des jardins ouvriers de la Robertsau et a conduit la ville de Strasbourg à prendre un arrêté de restriction d'usage pour les locataires de ces jardins.

Une étude sera amorcée par la DREAL auprès du BRGM portant sur le fonctionnement hydrogéologique de l'ensemble du secteur afin de mieux comprendre l'origine de la contamination des eaux. Elle fera l'objet d'une restitution lors d'une réunion de la commission "eaux, sols et déchets".

En fonction des conclusions de cette dernière, la création d'un groupe de travail pourra être envisagée suite à cette réunion.

► **Thématique portant sur les friches industrielles**

Le territoire de la CUS fait l'objet d'une pression foncière importante. Des sites ayant fait l'objet d'une activité économique sont amenés à être réutilisés pour de nouveaux usages.

Les chantiers de reconversion de sites pollués se traduisent fréquemment par l'excavation d'une quantité importante de terre. Toutes ces terres ne peuvent pas toujours être gérées sur site, et sont évacuées, générant des coûts importants et des volumes conséquents de matériaux à éliminer selon la législation en vigueur sur les déchets.

Le Ministère de l'Environnement (MEDDE) a missionné le BRGM et l'INERIS pour élaborer un guide méthodologique permettant de valoriser ces terres en technique routière et sur des projets d'aménagement, lorsque cela n'est pas possible sur site, suivant des critères et dans des conditions garantissant la protection de la santé humaine et de l'environnement.

L'utilisation de ce guide nécessite une interprétation et une appropriation par les acteurs. Aussi une réunion de la commission "eaux sols déchets" traitera de cette problématique en rappelant le cadre réglementaire, présentant la méthodologie du guide et un exemple de réaménagement (aménageur privé et/ou ex CUS ou d'une autre agglomération).

La ville de Mulhouse, également concernée par cette problématique, devra être associée aux réflexions.

A l'issue de cette commission, il pourra être envisagé la constitution d'un groupe de travail afin d'approfondir ce sujet en associant les différents intervenants sur cette problématique et de concevoir l'organisation nécessaire pour que l'application de ce guide puisse devenir opérationnelle : zone d'accueil, banque de données...

Remarque complémentaire :

Le Plan Régional Santé Environnement 2011-2015 (PRSE 2) contient les propositions d'action (ci-dessous) pour la préservation de la qualité des eaux souterraines. Ces actions doivent s'inscrire logiquement dans l'espace "transfrontalier" du fossé rhénan.

PRSE 2 (2011>2015) - ALSACE

§4. Actions « protection des eaux souterraines »

4.1

Approfondir les connaissances sur les résidus médicamenteux :

Réaliser une campagne de mesures de résidus médicamenteux dans les **eaux souterraines** : à définir en fonction des résultats de la campagne en cours d'analyse

4.2

Améliorer l'information sur la géothermie et la connaissance de la localisation des forages :

Réaliser et diffuser une plaquette à destination des maires et des particuliers sur l'obligation de déclaration, les impacts possibles de la géothermie

Recenser les forages géothermiques connus

4.3

Identifier des sources de pollution non connues :

Rechercher l'origine possible de pollutions de certaines sources non identifiées (dans le cas des **solvants chlorés par exemple**) sur la base de l'exploitation de l'inventaire de la région, par des modélisations notamment

4.4

Améliorer la surveillance des ICPE :

Mieux suivre les ICPE pour lesquelles des mesures d'eaux souterraines sont réalisées (exploitation de la bancaisation réalisée par le BRGM)

Bancariser les sites d'anciennes décharges (suivies par les collectivités et dont les rapports sont envoyés aux DDT) Vérifier que les produits recherchés dans les suivis d'installations sont toujours adéquats et effectuer des mises à jour en cas de besoin

5.3 - Prévention des Risques / VERHÜTUNG VON RISIKEN

Commission présidée par Madame Annie BENETREAU

5.3.1 - Synthèse d'activités (10.2010 – 04.2013)

- **Le 06.12.2011**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la CT "Eau, Sols et Déchets") la réunion abordant les sujets suivants : (i) présentation des éléments de débriefing de l'exercice PPI de LANXESS à La Wantzenau, présentés par Mme FROMEYER du SIRACEDPC ; (ii) le retour sur le déclenchement du POI à la Raffinerie de Reichstett le 22.10.2011, interventions de M. LAMBOTTE de PRR et M. HUG de la DREAL-UT 67 ; (iii) les risques associés aux perturbations de la Nappe Phréatique par l'usage des pompes à chaleur (PAC) "eau/eau", commentaires par l'expert-conseil J.M. Strauss (PLUME-ECI).

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG ZU DEN THEMEN "RISIKOANALYSE UND ÜBUNGEN IM RAHMEN EINES NOTFALLPLANS (BEISPIEL AN DER FIRMA LANXESS)" & "AUSWIRKUNGEN DER WÄRMEPUMPEN AUF DEN GRUNDWASSERSPEICHER (SYSTEM-MODELLIERUNG)".

- **Le 20.02.2012**, s'est tenue à la DREAL Alsace la réunion sur le thème des "Risques Technologiques", abordant deux sujets : (i) les dernières modifications apportées au projet de PPRT du Port aux pétroles présentées par Mme Anita Botz (DREAL) et M. Jacques Ballouey (DDT) et (ii) la présentation des Assises Nationales des Risques Technologiques (ANRT du 11.10.2012, à Douai) par Mme Karine Grimault (DREAL du Nord-Pas de Calais).

EINE SITZUNG MIT OFFENER DEBATTE ZUM THEMA : "WIE KÖNNEN WIR UNSERE FÄHIGKEIT ZUR VORBEUGUNG TECHNOLOGISCHER RISIKEN AUF DEM GELÄNDE UND IN DER UMGEBUNG DES STRASSBURGER ÖLHAFENS NOCH VERSTÄRKEN ?". DAZU KAM DIE VORSTELLUNG DES PROGRAMMS DER 5. NATIONALEN TAGUNG "ANRT" (DOUAI, 11.10.2012).

- **Le 04.12.2012**, la Commission du SPPPI a tenue à la DREAL une 3ème réunion sur l'avancement du projet de PPRT "Port aux pétroles", soumis à enquête publique en février 2013, après avis du CLIC (réunion du 20.12.2012 à la DDT, bât. Ex-DRIRE).

Mme Caroline Teyssier (DREAL) décrit le plan de zonage réglementaire du PPRT en cours de finalisation et M. Florent Fever (DDT) présenta les règles d'urbanisme qui, après validation du Plan, s'appliqueront aux diverses zones. Mme Régine Aloird (Présidente du Groupement des Usagers du Port) fit présenter les améliorations apportées par "RUBIS Terminal" pour réduire les risques "à la source". Lors des discussions, M. Benjamin Truchot (INERIS) précise les apports de nouveaux modèles de dispersion réduisant le risque de propagation d'effets toxiques.

*EINE 3. SITZUNG DER KOMMISSION ZUM THEMA "PPRT-ÖLHAFEN", EIN **PLAN ZUR RISIKEN-VORBEUGUNG** DER NACH DEM GESETZ VOM 30. JULI 2003 FESTLEGEN SOLL IN WIE FERN DIE NACHBARSCHAFT VON WOHNGEBIETEN UND INDUSTRIEUNTERNEHMEN ORGANISIERT WERDEN KANN ZUR BESSEREN "SICHERHEIT" ALLER EINWOHNER, JEDOCH NUR AUF FRANZÖSISCHEM "TERRITOIRE". DOCH DIE BÜRGER DES STADTVIERTELS "ROBERTSAU" LEHNEN DIE VORGESEHENEN EINSCHRÄNKUNGEN AB. SO ENTSTAND DIE OPOSITION GEGEN DAS ABSPERREN DER UFERSTRASSE "QUAI JACOUTOT" LÄNGS DES RHEINS.*

Remarque à propos du projet de PPRT du Port aux pétroles

La Commission SPPPI du 04.12.2012 s'est tenue après la réunion publique du 21.11.2012 à la Robertsau (sur invitation conjointe des directeurs de la DREAL Alsace et de la DDT 67). Le Procès-verbal ainsi que l'article de presse (DNA, éd. 22.11.2012) relatifs à cette réunion avec la population riveraine du Port aux pétroles, ont fait état d'une forte opposition au projet de PPRT, exprimée notamment par le rejet de la fermeture annoncée du Quai Jacoutot. (Voir au § 5.5.2).

Aussi le président du SPPPI a-t-il présenté un **message introductif** (reproduit ci-après) aux participants à la Commission réunie le **04.12.2012**, sous la présidence de Mme Bénétreau.

SPPPI de Strasbourg-Kehl

Réunion de la Commission « prévention des risques » du 4 décembre 2012, relative au projet de PPRT du Port aux Pétroles de Strasbourg

Message introductif :

A propos des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) et des « remous » qu'ils suscitent.

L'évaluation d'un risque accidentel se fonde sur une "estimation-quantification" relevant de **critères scientifiques** (à base de calcul des probabilités).

La démarche, complexe et hautement technique, commence au sein des entreprises ou de bureaux d'expertise mandatés. Puis elle est avalisée par d'autres spécialistes au sein des "autorités de contrôle" (services de l'Etat).

Alors que "**LA SCIENCE, c'est diminuer l'arbitraire**" (selon René Thom, mathématicien Médaille Fields 1958, fondateur de la théorie des catastrophes), comment se fait-il que les "titres" scientifiques et les "hautes fonctions" administratives n'entraînent plus guère la confiance, ni du public, ni des élus ? (Dans notre pays en particulier ?)

De réels efforts sont à faire pour "construire la confiance" dans un dialogue pluri-acteurs et durable permettant, à tous, de comprendre les enjeux du débat sociétal autour de la prévention des risques.

Seule l'analyse collective - **dans une concertation permanente** - évitera le repli sur des positions radicales ou des contestations purement négatives... face à un projet de PLAN de PREVENTION des RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT).

L'analyse devra "rapprocher" les 3 notions de **Responsabilité – Risque - Précaution** et, dans tous les cas, aller au-delà du pur « émotionnel ».

Renforcer la sécurité des populations en réduisant « objectivement » le Risque (essentiellement industriel en milieu urbanisé) pour le rendre « acceptable » du point de vue technologique et organisationnel doit être le but visé.

La **concertation permanente au SPPPI**, dispositif ouvert et non contraignant (*lieu de rencontre et d'échanges entre acteurs porteurs d'intérêts ou de points de vue divers dont certains difficiles à concilier*), vise à faire émerger des solutions partagées plutôt que de s'en tenir à des prises de positions unilatérales et/ou radicalisées.

Ne devrait-on pas s'interroger pour savoir si, et dans quelle mesure, le traitement public des risques industriels conduit aujourd'hui à trouver de nouveaux types de compromis entre productivité, sécurité et aménagement du territoire ?

Dans le traitement des tensions entre acteurs porteurs d'enjeux difficilement conciliables, il ne s'agit plus uniquement de traiter la tension entre sécurité industrielle, productivité et maintien de l'emploi mais aussi la tension entre sécurité, protection de la santé et maintien de l'habitat. *Délicate et noble tâche.*

Mmes et Mrs les membres, partenaires et amis du SPPPI, en vous remerciant d'avance de votre participation, je vous invite à mettre un fond de sérénité et un brin d'ambition dans nos échanges pour que cette rencontre-débat soit à la hauteur du sérieux de ce sujet complexe.

Lothaire Zilliox, DR CNRS e.R.
Président du SPPPI,
Strasbourg, le 29 novembre 2012

- **Rappel** : Les diaporamas des interventions sont disponibles auprès du Secrétariat du SPPPI et sur le site : www.alsace.developpement-durable.gouv.fr dans le répertoire Risques Technologiques sous la rubrique SPPPI Strasbourg-Kehl.

- **Le 09.04.2013**, s'est tenue au campus du CNRS-UdS (Bât. 90-IFARE) à Cronenbourg, la réunion de présentation par la DREAL des projets de PPRT des Sociétés BUTAGAZ (Reichstett) et LANXESS Emulsion Rubber (La Wantzenau).

Initialement les aléas des sites Butagaz et Lanxess se recouvraient avec ceux de la Raffinerie PRR et un seul PPRT, commun aux 3 sites, avait été prescrit le 1^{er} avril 2010. Le site Pétroplus Raffinage Reichstett étant à l'arrêt depuis avril 2011 il a été proposé d'établir deux PPRT distincts, re-prescrits le 20.11.2012.

EINE KOMMISSIONSSITZUNG ZUR VORSTELLUNG DER NEUEN PLÄNE ZUR RISIKEN-VORBEUGUNG AUF DEN INDUSTRIEGEBIETEN DER FIRMEN BUTAGAZ UND LANXESS.

5.3.2 - Actions Programmées (05.2013 – 12.2014)

Rappel : "Avec plusieurs installations industrielles classées Seveso dans son périmètre, l'agglomération Strasbourg-Kehl a pris conscience depuis longtemps de la nécessité d'entourer les mesures de prévention des accidents technologiques d'une concertation qui assure un partage équilibré des connaissances et des données techniques entre les acteurs censés la mener à bien : élus, exploitants industriels, riverains..."

*Au rythme de leur avancement, ces procédures (PPRT) ne manqueront en effet pas de soulever des débats sociétaux profonds sur l'équilibre à trouver entre les contraintes préventives choisies et la gestion raisonnée d'un risque résiduel inhérent à la cohabitation des divers composantes du tissu urbain : zones habitées, infrastructures, zones d'activité, et zones industrielles. " (Selon Pierre BOIS, dans la **LETTRE du SPPPI N°28**-Novembre 2008).*

Les débats publics (agités parfois) de ces derniers mois autour du projet de PPRT du Port aux pétroles ont parfaitement donné raison aux prévisions alors affichées par l'ex-directeur de la DRIRE-Alsace.

Aussi sera-t-il indispensable de suivre au sein de la Commission du SPPPI, l'élaboration et la perception de ces Plans en 2013 et 2014, comme précisé ci-après.

Les objectifs de travail pour la période fin 2013 à 2014 seront les suivants :

- Poursuivre le travail de présentation et de concertation sur les PPRT et de présentation des PPI.
- Approfondir le travail pédagogique auprès du public sur les processus de prévention et de gestion des risques.
- Faire progresser le dialogue, notamment en faisant appel à des compétences extérieures (scientifiques, experts, ...) permettant d'éclairer toutes les dimensions du rapport aux risques.

- Les actions programmées en vue d'atteindre ces objectifs seront de trois types :
 - des réunions de présentation et de concertation à chaque étape importante de l'avancement des travaux d'élaboration des PPRT et d'actualisation des PPI,
 - des ateliers sur une demi-journée permettant d'approfondir l'analyse d'un processus de décision ou d'une logique de prévention,
 - des conférences-débats en présence de scientifiques, experts et/ou personnalités qualifiées.

Exemples d'actions :

► **Thématique Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)**

- Suivi de l'avancement de l'élaboration des PPRT

En prolongement des années précédentes, les réunions d'information et de concertation seront organisées au fur et à mesure de l'avancement des Plans de prévention des risques technologiques, en particulier des PPRT du territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

- Procédure d'élaboration des PPRT : analyse du processus décisionnel

L'élaboration et la mise en oeuvre de procédures réglementaires sont soumises à des contraintes encadrées par la réglementation française, notamment le code de l'environnement, auxquelles les différents acteurs intervenant ne peuvent déroger.

Sur la base de l'exemple des PPRT, il sera organisé un atelier d'une après-midi permettant de dérouler le processus d'élaboration du plan et d'expliquer les compétences et les missions des différents acteurs impliqués, ainsi que les limites liées à leur fonction. En particulier, il sera rappelé le rôle des services de l'Etat qui instruisent le dossier d'un point de vue technique, le rôle du commissaire enquêteur et de l'enquête publique, le rôle des services de la préfecture en terme de gestion de l'enquête publique, enfin celui du préfet en tant que responsable de l'application des objectifs de la loi (protection des populations) et en tant qu'autorité décisionnelle (prise en compte des différents avis, compétence liée,...).

- Expérience allemande de l'application de la directive SEVESO II :

La directive européenne dite directive "SEVESO II" a introduit de nouveaux éléments dans la gestion des risques industriels, notamment l'obligation de maîtrise de l'urbanisme et d'élaboration de plans de secours externes. La démarche de "maîtrise de l'urbanisation" se définit en complément des mesures dites de réduction du risque "à la source" prises au niveau du site industriel.

La France a choisi au travers de la loi de 2003 d'ajouter au cadre réglementaire de gestion des risques industriels, les éléments suivants : principe de l'analyse de risque dans les études de danger, la justification des mesures permettant de réduire la probabilité ou la gravité des accidents industriels majeurs, l'élaboration des PPRT.

Le SPPPI s'intéressera à la manière dont les voisins allemands ont choisi d'appliquer la directive SEVESO.

► **Thématique Plan Particulier d'Intervention (PPI)**

L'état d'avancement des PPI fera l'objet de présentations (ex Lanxess ; Butagaz ; Rohm et Haas). Celles-ci seront également l'occasion de rappeler les éléments déclencheurs de la constitution d'un PPI et le rôle de ce dernier. Il sera également explicité le rattachement du PPI au schéma général d'alerte en précisant le rôle des principaux services de l'Etat.

5.4 - Actions Transrhénanes / RHEIN ÜBERGREIFENDE ANGELEGENHEITEN Commission présidée par le Dr. Claus-Dieter SEUFERT

5.4.1 – Synthèse d'activités (10.2010 – 04.2013) ZUSAMMENFASSUNG DER AKTIVITÄTEN

- **Le 05.10.2010**, s'est tenue à la DRIRE Alsace (conjointement avec la Commission "Info-Com") la réunion de présentation du projet d'unité de production de biodiesel de la Société UPM-Stracel par MM. Kubiak (Stracel), Louvet (UPM-France) et Kukkonen (UPM-Kimmene, Biofuels, Finland).

• *EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG IN STRASBOURG ZUM THEMA UPM-BIODIESEL-PROJEKT IN STRASBOURG DURCH DIE FA. UPM-STRACEL.*

- **Le 16.12.2010**, s'est tenue à la Mairie de Kehl la réunion de présentation du GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) EURODISTRICT "Strasbourg-Ortenau" par son Secrétaire Général, le Dr. Marcus Obrecht.

IM RATHAUS KEHL, TAGUNG DES EURODISTRIKTS STRASBOURG – ORTENAU UNTER DEM DAMALIGEN GENERALSEKRETÄR DR. M. OBRECHT. VORSTELLUNG DES GEPLANTEN NATURHOLZ-ZENTRUMS IM HAFENGELÄNDE KEHL DURCH DIE FA. EC BIOENERGIE GMBH - HEIDELBERG.

- **Le 15.05.2012**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la CT "Info-Com") la réunion de présentation du projet de Centrale de Cogénération Biomasse de Strasbourg par la Société DALKIA.

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG MIT DER VORSTELLUNG DES PROJEKTS EINES BIOMASSE-HEIZKRAFTWERKS IM HAFEN DER STADT STRASSBURG DURCH DIE FIRMA DALKIA-FRANCE.

- **Le 20.11.2012**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la CT "Eaux, Sols et Déchets") la réunion sur le THEME: **Etat et Devenir de la Qualité des Eaux de la Nappe phréatique rhénane**, avec six intervenants invités : Mme Emmanuelle Witz (APRONA), M. Laurent Siry (CUS, "Environnement et Ecologie Urbaine"), Mme Sonia Doisy et M. Pierre-Louis Tisserant (DREAL Alsace), Mme Lucienne Gartner (Région Alsace) et M. Jürgen Mair (Regierungspräsidium Freiburg)

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG ZUM THEMA « GRUNDWASSERQUALITÄT IM OBERRHEINGRABEN : BESTANDSAUFNAHME UND ZUKUNFTSERWARTUNGEN » MIT VORTRAG VON HERRN JÜRGEN MAIR (RP FREIBURG) UNTER DEM TITEL : "GRUNDWASSERSCHUTZ, AKTIONSSCHWERPUNKTE UND HERAUSFORDERUNGEN IN BADEN-WÜRTTEMBERG, ORTENAU-KREIS".

Le **séminaire transrhénan** du SPPPI qui s'est tenu le **24.05.2012** à la Salle des Conseils du Centre Administratif de la Ville et de la Communauté de Strasbourg, sur le thème "**Géothermie Profonde / Tiefengeothermie**", a été initié par la Commission sous la présidence du Dr. Seufert.

**TIEFEN
GEOTHERMIE
PROFUNDE**

13h30 - Accueil / Empfang
14h00 - Mot d'ouverture / Einführung,
Dr. Claus-Dieter Seufert, S3PI Kehl

**Partie 1 / Teil 1 :
Exposés / Kurzvorträge**
De la maîtrise d'exploitation de "Géothermie Soultz" aux applications en projet au Sud de la Communauté Urbaine de Strasbourg: explication par des spécialistes scientifiques et techniques d'Alsace.
Erläuterung des tiefeingeothermischen Potenzials am Oberrhein und Darstellung von Nutzungsmöglichkeiten durch Wissenschaftler u. Akteure der Branche in Baden-Württemberg.

15h30/16h00 - Pause / Kaffeepause

**Partie 2 / Teil 2 :
Discussion générale / Diskussionsrunde**
(à la suite des "Intervenants-Sachants" / im Anschluss an die Fachvorträge)
QUESTIONS des Participants / FRAGEN der Teilnehmer

- Eigenschaften geothermischer Nutzhorizonte im Oberrheingraben
Perspektives d'usage du potentiel géothermique dans le fossé rhénan
Prof. Dr. Ingrid Stober, Regierungspräsidium Freiburg
- Impacts environnementaux et géothermie profonde
sur le site de Soultz-sous-Forêts
Umweltaspekte der Tiefengeothermie am Beispiel von Soultz-sous-Forêts
Dr. Nicolas Cuemat, Ingénieur géophysicien du GEIE EMC
- Stratéologie und Seismik des Oberrheingebietes
Structure géologique et sismicité de la région du Rhin Supérieur
Prof. Dr. Detlev Döhrer, Hochschule Offenburg
- Les enseignements du projet Soultz vus par les chercheurs
Die Lehren aus dem Projekt von Soultz aus Sicht der Wissenschaft
Prof. Dr. Bertrand Fritz, CNRS-LABEX G-EAU-THERME PROFUNDE,
Université de Strasbourg
- Stromerzeugung aus Geothermie - Erfahrungen im Oberrheingraben
Production d'électricité par géothermie - expériences rhénanes
M. Pascal Schlagermann, EnBW, Karlsruhe
- Contexte et projet de centrale géothermique au sud de Strasbourg
Das Geothermie-Projekt südlich von Strasbourg
M. Jean-Jacques Graff, Directeur Général, Es-Geothermie Haguenau

14h05 / 15h30

16h00-17h25

- L'innovation en matière d'énergies renouvelables :
source d'espoir ou source d'anxiété ?
- Quelles réponses apporter à ceux qui doutent de la maîtrise
de nouvelles technologies en l'absence d'identification de
leurs risques pour l'Homme et son Environnement ?
- Herausforderungen und Zukunftserwartungen im Bereich dieser
erneuerbaren Energiequelle: ein Traumbild für die Zukunft ?
- Wie weit ist vorhandenes Wissen über die Risiken der
Tiefengeothermie öffentlich verfügbar ? -Wie hoch ist das Risiko
von Tiefenbohrungen?

17h25 - Conclusion de la Rencontre-
Débat / Schlussfolgerungen,
Lothare Zilliox, S3PI Strasbourg

Traduction simultanée / Simultanübersetzung

- **24.05.2012 : RHEINÜBERGREIFENDES SEMINAR ÜBER TIEFENGEOTHERMIE MIT BESONDERER UNTERSTÜTZUNG DES EURODISTRIKT STRASBOURG – ORTENAU.**

Remerciements

Soutenu par les Villes de Strasbourg et de Kehl, par le Conseil Général du Bas-Rhin, par la Région Alsace, par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin, par la Fédération des Industries d'Alsace, et par la Préfecture de Région (DREAL Alsace), le Séminaire a en outre bénéficié d'une subvention spécifique de l'EURODISTRICT "Strasbourg-Ortenau". **Le SPPI remercie tous ces partenaires pour leurs aides respectives à cette manifestation "transfrontalière".**

DAFÜR SEI ALLEN HERZLICH GEDANKT.

- **Le 14.03.2012**, un grand pas a été fait pour la **prévention atmosphérique transrhénane**. Les partenaires du projet INTERREG "**Atmo-IDEE**", sous le pilotage de M. Joseph Kleinpeter (ASP), se sont retrouvés à Kehl pour une cérémonie de signature de la convention du projet initié au SPPI, dans le cadre de la CT "Actions Transrhénanes" en MAI 2009.

AM 14.03.2012 : PRÄSENTATION DES PROJEKTES ATMO-IDEE ANLÄSSLICH DER ZEREMONIE ZUR UNTERZEICHNUNG DES VORHABENS MIT FÖRDERUNG DES INTERREG PROGRAMMES OBERRHEIN.

DAS **PROJEKT „ATMO-IDEE** ZIELT DARAUF AB, EINE GEMEINSAME GRENZÜBERSCHREITENDE DATENBASIS FÜR DEN BEREICH DES EURODISTRIKTS STRASBURG-ORTENAU ZU ERSTELLEN. OHNE GEMEINSAME BASIS IST DIE EMITTIERTE (EMISSION) UND EINGEATMETE (IMMISSION) LUFTVERSCHMUTZUNG IN EINEM GRENZÜBERSCHREITENDEN GEBIET SCHWER ZU ANALYSIEREN UND OBJEKTIV ZU ERFASSEN.

AN DIESEM PROBLEM SETZT DAS PROJEKT „**ATMO-IDEE**“ AN :

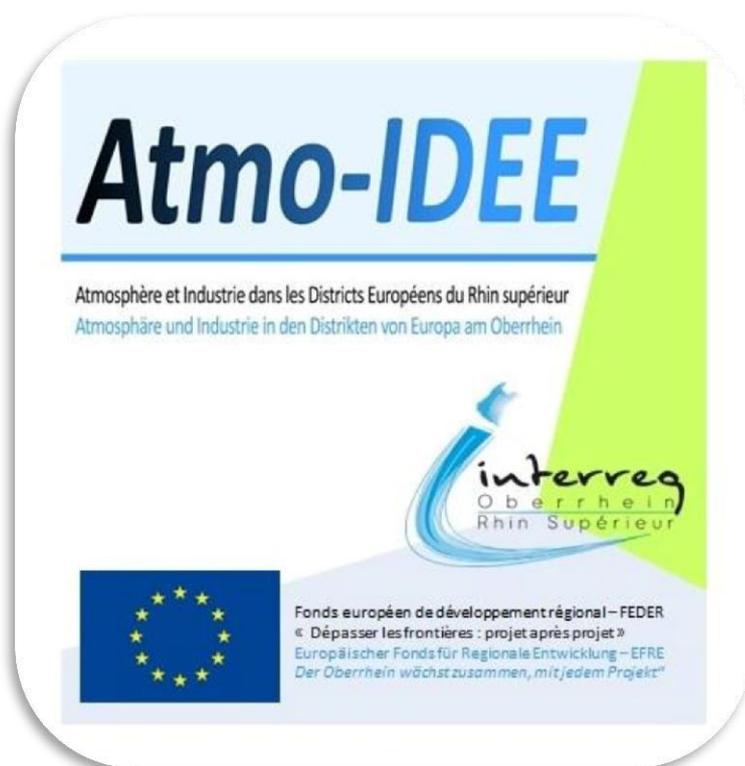
DIE VERSCHIEDENEN LOKALEN VERSCHMUTZUNGSQUELLEN (VERKEHR, INDUSTRIE, PRIVAT) WERDEN IDENTIFIZIERT UM DEN EMISSIONSANTEIL ZUSÄTZLICHER VORGESEHENER EMITTENTEN ABSCHÄTZEN ZU KÖNNEN, AUCH IM HINBLICK AUF WEITERE GENEHMIGUNGSVERFAHREN.

IM ANSCHLUSS SOLLEN DIE PROJEKTERGEBNISSE AUF DIE ANDEREN EURODISTRIKTE DES OBERRHEINS ÜBERTRAGEN WERDEN.

Pour **obtenir une meilleure vision d'ensemble** des limites de pollution à ne pas dépasser, avant d'autoriser de nouveaux rejets dans l'atmosphère (toutes sources confondues) et anticiper des dépassements de seuil irréversibles, le SPPPI a mis en place un groupe de projet (GP) réunissant les exploitants industriels, les services de l'Etat compétents pour accorder les autorisations, ainsi que des représentants concernés des autres collèges du S3PI, à savoir des Elus, des Scientifiques, des Associations de riverains.

Ce GP examine les moyens transrhénans à mettre en œuvre pour inventorier toutes les émissions de polluants dans l'atmosphère et en établir clairement la charge globale de pollution. Dans une opération conjointe, le SPPPI analysera l'impact d'effets cumulés (à l'exemple des poussières) sur la santé de la population des deux côtés du Rhin.

Au-delà des mesures réglementaires, prises au cas par cas, pour limiter les rejets dans l'atmosphère, **la complexité des mécanismes** d'interaction entre polluants émis et **l'inconnue des effets d'addition** de multiples sources émettrices (proches comme lointaines) ont pleinement justifié la création de ce GP "**Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique**" (PPTPA, cf. § 5.1 CT "Air et Bruit").



5.4.2 – Actions Programmées (05.2013 – 12.2014) GEPLANTE PROJEKTE

- EINFLUSSNAHME AUF AKTUELLE GENEHMIGUNGSVERFAHREN / Contribuer à une meilleure transparence des procédures d'autorisation par le dialogue transrhénan permanent.

Nach wie vor ist es von großem Interesse, die Bevölkerung über neue Entwicklung bei der Genehmigung bzw. Erweiterung von Anlagen von umweltrelevanter Bedeutung (hinsichtlich Emission, Lärmbildung und Verkehrsbelastung) frühzeitig zu informieren. Die Kommission für Rhein überschreitende Angelegenheiten / Commission „Actions Transrhénane“ möchte zu diesem Dialog beitragen und insbesondere bei Projekten von grenz- bzw. Rhein überschreitendem Charakter für mehr Transparenz sorgen.

- AUSWIRKUNGEN DES REGIONALEN SCHWERLASTVERKEHRS AUF UMGEBUNGSLÄRM UND EMISSIONEN / Participer à l'élaboration de "Plans de gestion du bruit ambiant", notamment pour réduire les effets du trafic de Poids lourds compromettant la qualité de la vie et la santé.

Im Hinblick auf sogenannten „Lärmaktionsplan“ inklusive Einrichtung von Logistikzentren. Auswirkungen der Straßenplanung auf zukünftige Verkehrsbelastung.

- ERSTELLUNG EINES REGIONALEN KLIMASCHUTZKONZEPTES / Susciter l'élaboration d'un concept transrhénan de « protection du climat » : convier les acteurs susceptibles de réaliser localement (territoire du SPPPI, voire de l'Eurodistrict) nos objectifs climatiques.

Der Schutz des Weltklimas ist eines der wichtigsten Zukunftsthemen und eine der größten gesellschaftlichen Herausforderungen für die kommenden Jahrzehnte. Sämtliche Akteure sind aufgefordert, sich an dieser gesellschaftlichen Aufgabe zu beteiligen. Maßnahmen zum Klimaschutz können nur vor Ort umgesetzt werden. Die Idee wäre, ein regionales grenzüberschreitendes Klimaschutzkonzept für die Region Strasbourg-Kehl oder darüber hinaus (z.B. für das Gebiet des Eurodistrikts) zu erstellen. Dazu gehört eine umfassende CO₂- und Energiebilanz, eine Potenzialanalyse und ein daraus abgeleitetes Maßnahmenkonzept.

- AUFBAU EINES GRENZÜBERSCHREITENDEN WÄRMEVERSORGUNGSNETZES (UNTER EINBEZIEHUNG ANFALLENDER INDUSTRIE-WÄRME) / Inciter à la création d'un réseau transfrontalier d'approvisionnement en chaleur, incluant l'offre industrielle qui s'accumule.

Ziel: Energieeinsparung und verbesserte Energieeffizienz.

5.5 - Information & Communication / ÖFFENTLICHE INFORMATIONSUNTERNEHMEN *Commission présidée par Madame Françoise TONDRE*

5.5.1 – Synthèse d'activités (10.2010 – 04.2013) **ZUSAMMENFASSUNG DER AKTIVITÄTEN**

- **Le 05.10.2010**, s'est tenue à la DRIRE Alsace (conjointement avec la Commission "Actions Transrhénanes") la réunion de présentation du projet d'unité de production de biodiesel de la Société UPM-Stracel par MM. KUBIAK (Stracel), LOUVET (UPM-France) et KUKKONEN (UPM-Kimmene, Biofuels, Finland).

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG ZUM THEMA UPM-BIODIESEL PROJEKT IM STRASSBURGER RHEINHAFEN (STANDORT "UPM-STRACEL").

- **Le 15.05.2012**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la Commission "Actions Transrhénanes") la réunion de présentation du projet de Centrale de Cogénération Biomasse de Strasbourg par la Société DALKIA.

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG MIT DER VORSTELLUNG DES PROJEKTS EINES BIOMASSE-HEIZKRAFTWERKS IM HAFEN DER STADT STRASSBURG DURCH DIE FIRMA DALKIA-FRANCE.

- **Le 25.09.2012**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la Commission "Eau, Sols et Déchets") la réunion de présentation, par la Société GDE (Guy Dauphin Environnement), de l'implantation et de l'exploitation d'un Centre de regroupement et de tri de déchets au Port Autonome de Strasbourg.

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG MIT DER VORSTELLUNG DES PROJEKTS "RECYCLING-ZENTRUM" DER FIRMA GDE IM STRASSBURGER RHEINHAFEN.

- **Le 05.03.2013**, s'est tenue à la DREAL Alsace (conjointement avec la Commission "Air et Bruit") la réunion sur l'avancement et le suivi des actions du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2) 2011-2015.

EINE BI-KOMMISSIONSSITZUNG MIT DER VORSTELLUNG DES REGIONALPLANS GESUNDHEIT-UMWELT (2011-2015) : AKTUELLER STAND DER UMSETZUNG, ÜBERWACHUNG DER FOLGERMASSNAHMEN.

Documentation / Communication : Réalisations du SPPPI (Quelques exemples)

S3PI – LEISTUNGEN (BEISPIELSÄTZE)

EIN BEITRAG ZUR 5. **EUCOR**-SOMMERUNIVERSITÄT / UMWELTWISSENSCHAFTEN

" RISIKEN IM OBERRHEINGEBIET – PRÄVENTION VON VERSCHMUTZUNGEN UND INDUSTRIERISIKEN :
DAS BEISPIEL DES S3PI"



RISQUES dans la région du RHIN SUPERIEUR

**Prévention des Pollutions et risques Industriels:
L'exemple du SPPPI**

Contribution à la 5^{ème} Université d'été **EUCOR** :

Lohaire Zilliox, DR CNRS e.R. ,

Maison du Kleebach (F) Gunsbach/Munster, **le 27 août 2012**

*La cinquième université d'été portera sur la Gestion des risques techniques et naturels dans le Rhin supérieur.

Service Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles de Strasbourg

S3PI - Ständige Kompetenzstelle für die Prävention Industrieller Belastungen und fachübergreifende Information zum Unfallmanagement

Les risques technologiques

dans les Etablissements classés Seveso seuil haut

l'accident panique, les bons réflexes sauvent !

Krisensituationen können Panik ausüben. Kommunikation setzt uns in die Lage Risiken wahrzunehmen und uns unserer Rolle bewusst zu werden.




Face aux risques industriels majeurs : une responsabilité partagée

 **FICHE DE SONDAGE " SUR L'ALERTE DES POPULATIONS "**

Madame, Monsieur,

Vous avez été acteur d'un "exercice PPI" (Plan Particulier d'Intervention) concernant un scénario d'accident industriel dans votre commune. Vous avez été informé des risques technologiques (incendie, explosion, émission de substances toxiques) et des effets éventuels d'un possible accident industriel grave au titre de résident habituel ou occasionnel dans la zone délimitée par le périmètre d'application du PPI (Plan d'organisation des secours).

Par souci d'amélioration de votre sécurité nous vous invitons à répondre aux questions^(*) ci-dessous, relatives à votre **perception de l'alerte** et à la **conduite à tenir**.

	OUI	NON
1. Avez-vous entendu la sirène ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Connaissez-vous la signification du signal d'alerte donnée par la sirène ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Avez-vous reçu un message d'alerte par téléphone ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Avez-vous compris ce message ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Savez-vous que faire en cas d'alerte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Si vous êtes à l'extérieur vous mettez-vous à l'abri ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Si vous êtes à l'intérieur savez-vous comment vous protéger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Si vous êtes chez vous utilisez-vous le téléphone ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Ecoutez-vous la radio après l'alerte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Etes-vous suffisamment informé(e) sur la conduite à tenir en cas d'accident grave ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vos observations ou questions :

5.5.2 – Le SPPPI / Info-Pressé (Quelques extraits) AUS DER PRESSE



INFORMATION
INFORMATION

Environnement : Pollution des eaux souterraines à Cernay

L'entreprise Dupont-de-Nemours basée à Cernay fabrique et conditionne des insecticides et fongicides pour usage agricole. Cet établissement est classé "Seveso seuil haut". Dans le cadre de la surveillance réglementaire des eaux souterraines, Dupont-de-Nemours a détecté, en janvier 2013, une pollution à l'oxamyl des eaux souterraines sur des points de mesure situés sur son site en aval des installations.

L'oxamyl est un produit utilisé dans la culture des légumes (pommes de terre, carottes...) contre les très petits vers s'attaquant aux racines. Ce produit est biodégradable. L'inspection des installations classées (DREAL) a été **informée le 30 janvier 2013** d'une présence d'oxamyl dans la nappe en limite de site. Suite à ce constat, des recherches ont été effectuées afin d'identifier l'origine de la pollution. Cette contamination proviendrait d'une **fuite** d'une solution contenant 10 % d'oxamyl, **en novembre 2012**, dans un bassin de rétention. Un contrôle d'étanchéité réalisé en septembre 2012 avait démontré que le bassin ne présentait pas de fuite. Un contrôle a été réalisé le 25 janvier 2013 et a montré une perte d'étanchéité du bassin. La fuite a été estimée par Dupont-de-Nemours à 40 kg d'oxamyl.

Afin de limiter la propagation de la pollution, le débit de pompage sur le site a été augmenté, les eaux de la nappe sont pompées et dépolluées par filtration sur charbons actifs. L'évolution du panache de pollution a été étudiée : dans l'état actuel des connaissances, les puits de captage de Wittelsheim-gare, implantés à 4,5 km du site industriel et exploités pour l'eau potable par le SIVU Bassin Potassique Hardt, ne devraient pas être impactés. **La vitesse de progression de la pollution dans la nappe des eaux souterraines est de 3 m/jour environ.**

Sur proposition de la DREAL, le préfet prendra un arrêté imposant d'augmenter le confinement hydraulique pour éviter que l'oxamyl ne sorte du site et un renforcement de la surveillance des eaux souterraines à l'extérieur du site (et notamment une surveillance renforcée en amont des puits de captage de Wittelsheim-gare). Les stockages seront vidés et désaffectés jusqu'à réparation du bassin de rétention. La remise en service des réservoirs de stockage ne pourra intervenir qu'après contrôle de l'étanchéité de la rétention.

Cf. : DNA Haut-Rhin, publié le 21/02/2013 et DNA Strasbourg, publié le 22/02/2013

Vos commentaires : Réagissez aux articles : ajouté le 25.02.2013, par **lothaire ZILLIOX**

- **"ATTENTION : Prudence !** La préservation des puits de captage exploités pour l'eau potable, nécessite de bien connaître les **vitesse réelles et la direction de circulation** des eaux souterraines (la "nappe") dans l'aquifère (le "réservoir" contenant la nappe). Dire que la pollution progresse de 3 m/j environ reste fort **"imprudent"**. Les "spécialistes" (scientifiques) savent que l'aquifère est loin d'être homogène et que certains polluants peuvent être "véhiculés" par l'eau, à **plusieurs dizaines de m/j** s'ils se sont infiltrés dans des couches du sous-sol (galets & graviers) fortement perméables ! **PRUDENCE** donc dans la "gestion" de ce type d'incident: une eau souterraine contaminée peut arriver aux captages bien plus vite que prévu si l'on raisonne en "VITESSES MOYENNES" seulement !! (Avis aux décideurs)"

DNA, par MSK, publié le 09/02/2013 à 05:00

EURODISTRICT Strasbourg-Ortenau, Prévention atmosphérique transrhénane L'air sous très haute surveillance



Au pied du pont de l'Europe. Manfred Juraschek, technicien du LUBW, montre un filtre à poussières d'une des stations de mesures temporaires. Photo DNA – Laurent Réa

Le projet « **Atmo-IDEE** »^(*) de prévention atmosphérique dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, est entré dans le vif du sujet. Une deuxième campagne de mesures se termine sur les territoires de Strasbourg et de Kehl,

« **LE PROJET A ÉTÉ LANCÉ** il y a un an, sur une idée du SPPPI », rappelle Rémi Bertrand, président de l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace (ASPAs). Le secrétariat permanent de prévention des pollutions industrielles, instance consultative transfrontalière, n'a cessé de poser la même question. « Comment peut-on considérer la pollution atmosphérique sur le territoire Strasbourg-Ortenau alors que des procédures différentes, de part et d'autre du Rhin, empêchent à la fois de compiler les données et de s'accorder sur les constats ? ».

Obtenir une vision partagée

Le projet Atmo-Idee, piloté par l'ASPAs, aborde désormais le territoire de l'Eurodistrict comme devant faire l'objet d'une vision partagée des ingénieurs français et allemands. L'ASPAs travaille étroitement avec le LUBW (centre de compétence du Land de Bade-Wurtemberg pour la protection de la nature et de l'environnement) d'abord à un inventaire des émissions (polluants rejetés), avant de proposer une modélisation commune pour la qualité de l'air.

Pour constituer les bases de référence, les partenaires ont renforcé les mesures de terrain lors de deux campagnes à Strasbourg et Kehl. La campagne estivale de 2012 a déjà apporté son lot de données. Elle sera complétée par la session démarrée début décembre et qui court jusqu'à début mars.

Outre les stations fixes existantes, 20 stations temporaires se sont ajoutées (beaucoup à Kehl et dans ses environs) offrant 70 mesures « chimiques » complémentaires. Où l'on observe les concentrations en ozone, en oxydes d'azote et en particules fines. 15 stations temporaires de météorologie complètent le dispositif pour apporter des indications saisonnières de températures, vent, humidité ou précipitation.

« Jusqu'à fin 2014, à part les mises à jour des données des stations fixes, nous travaillerons avec ces résultats affinés de terrain pour caler notre modèle commun », explique la coordinatrice technique du projet, Raphaële Deprost. Le but est de pouvoir mettre à disposition des industriels, bureaux d'études, administrations ou collectivités des cartographies transrhénanes de pollution atmosphérique.

Au-delà de l'état des lieux, ces cartes permettront d'anticiper l'état final de la qualité de l'air qu'on aurait avec l'implantation d'une nouvelle source de pollution (usine ou route). On offrira ainsi de nouveaux outils d'analyse pour les instructions administratives et consultations publiques dans l'Eurodistrict.

(*) « **Atmo-IDEE** », un programme INTERREG IV Rhin Supérieur

"Le SPPPI (*) a lancé une réflexion baptisée "Jacoutot PLUS" pour trouver des alternatives au quai Jacoutot. Où les naturistes et les pêcheurs, bloqués simultanément par un site SEVESO et une réserve naturelle, commencent à voir rouge.

Lothaire Zilliox, Président du SPPPI, a pris l'initiative de réunir les différents acteurs (élus, associations, port aux pétroles, administration...) le 14 février, afin de lancer un groupe de travail. Objectif, trouver une alternative carrossable au quai Jacoutot pour accéder aux zones de loisir.

Ce groupe est animé par Hervé Begeot, président de l'association naturiste de sauvegarde et d'animation du Blauelsand. Hervé Bub, président de l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de la Robertsau, qui a ses quartiers à l'étang du Rohrkopf, en fait partie.

Trois routes pourraient permettre de rejoindre les plans d'eau en voiture. La **première** est le quai Jacoutot, qui longe le port aux pétroles et débouche sur la route du Glaserswoerth : normalement déjà interdite à la circulation, elle va fermer quand sera appliqué le PPRT. Une **deuxième** traverserait la forêt. "Avec Hervé Bub, on a fait un repérage personnel, a exposé Hervé Begeot jeudi soir. En partant du Fuchs-am-Buckel, il y a des chemins existants qu'on pourrait élargir avec des chicanes, des gendarmes couchés, on ne dérangerait ni la faune ni la flore. La voie déboucherait sur la station d'épuration. Mais on nous dit que la mise en réserve naturelle est irréversible". Le classement d'une partie de la forêt en réserve naturelle est en effet sur le point d'aboutir, après une dizaine d'années de travail. L'aménagement d'une route aurait pour conséquence l'interruption de la procédure. Une **troisième voie** a enfin été évoquée, la possibilité d'arriver par La Wantzenau. Or, "la commune exclut toute ouverture au nord, à l'exemple d'un projet d'ouverture du pont sur le Steinglessen destiné à rétablir la circulation sur la route de service des VNF (voies navigables de France)", indique le compte rendu du SPPPI. Si la solution qui satisfait vraiment habitants et associations reste in fine le déménagement du port, un autre consensus se dégage à court terme: "Comme il n'y a pas d'alternatives et que l'accès aux zones de loisirs relève de l'intérêt public, il faut que le quai Jacoutot reste ouvert, par dérogation."

Cf. : DNA, par Myriam Ait-Sidhoum, publiée le 16/03/2013

(*) SPPPI : Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles de Strasbourg-Kehl

Pollution atmosphérique Exposition au trafic routier **Mortelles particules**



Photo DNA – Cathy KOHLER

Cela fait trois jours que les concentrations en particules fines dans l'air alsacien dépassent les seuils de recommandation. En cause notamment, le trafic routier dont près des deux tiers carburent au diesel.

L'actualité autour du diesel est symptomatique du débat automobile en France : on s'inquiète plus du portefeuille que de la santé.

Cela fait des années que les dangers du diesel et de ses rejets dans l'atmosphère sont pointés du doigt par les spécialistes de la qualité de l'air, à commencer par l'ASPA, association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace. Mais il aura fallu attendre un rapport de la cour des comptes dénonçant les coûts environnementaux et budgétaires pour que la question fasse réellement son apparition sur la scène politique.

Pourtant, des études le prouvent, la pollution atmosphérique en général et les rejets de diesel en particulier ont un impact significatif sur notre santé.

"La causalité est même de type linéaire sans seuil, a précisé mardi Claire Janin de la cellule de l'InVS (institut de veille sanitaire) région Est, **lors d'une réunion du SPPPI* de Strasbourg-Kehl**. Ce qui signifie que plus les concentrations augmentent, plus les effets sanitaires sont importants. Et il n'y a pas de seuil protecteur en deçà duquel il n'y a pas d'effet."

Risque accru d'asthme pour les enfants

L'OMS, organisation mondiale de la santé, va d'ailleurs réexaminer à la baisse les valeurs guides qui déterminent les politiques de qualité de l'air, tout particulièrement en ce qui concerne les particules fines.

Ces PM10 ou PM2,5 (particules au diamètre inférieur à 10 ou 2,5 microns) proviennent de la combustion (diesel, chauffage,...) et des pics de pollution sont observés régulièrement en hiver lors d'épisodes anticycloniques. Comme ces jours-ci.

Une étude européenne Aphekom a été menée de 2008 à 2011 dans 25 villes européennes dont Strasbourg et a mis en évidence les impacts sanitaires de la pollution automobile.

...

Suite de l'article " *Pollution atmosphérique Exposition au trafic routier **Mortelles particules***"

225 décès à Strasbourg et Mulhouse par an

"50 % de la population étudiée dans le cadre d'Aphekom réside à moins de 150 m d'un axe à très fort trafic, soit plus de 10 000 véhicules par jour, a exposé Claire Janin. On y a observé des risques accrus d'asthme chez les enfants de l'ordre de 15 % et de broncho-pneumopathies chroniques obstructives chez l'adulte de 20 à 30 %."

Plus concrètement, chaque année sur Strasbourg, les dépassements des concentrations en PM2,5 par rapport aux valeurs guides raccourcissent de 5,7 mois l'espérance de vie à 30 ans de la population et anticipent 110 décès. Concernant les PM10, ramener les concentrations sous les valeurs guides éviterait 10 décès anticipés, 25 hospitalisations pour problèmes respiratoires et 10 pour problèmes cardio-vasculaires.

À réduire les pollutions aux particules fines, le gain économique, puisque certains ne comprennent que cette donnée-là, serait de 266 millions d'euros.

À Mulhouse, où l'InVS a appliqué la même méthode d'étude épidémiologique, les constats sont passablement identiques : ramener les 21 µg de PM2,5 par m³ en moyenne à 10, permettrait de gagner 9,6 mois d'espérance de vie et retarderait 100 décès. La pollution au PM10 anticipe 5 décès par an, 15 hospitalisations pour motifs respiratoires et 10 pour problèmes cardio-vasculaires. Gain à attendre d'une maîtrise de la pollution : 200 millions d'euros.

« Les études ont en outre montré que les effets à long terme sont supérieurs aux effets à court terme, note encore l'ingénieur du génie sanitaire. Il est donc important d'agir de manière préventive et pas seulement sur les pics de pollution ».

Cf. : DNA, par Simone Wehrung, publiée le 07/03/2013

**Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles*

Consultation publique du Comité de Bassin "Rhin-Meuse" : Questions "ouvertes"

(L. Zilliox, SPPPI, réponse du 26.11.2012)

- Gérer séparément les "masses d'eau" (précipitations, eaux de surface, eaux du sol et du sous-sol) des divers compartiments formant le "Système" du cycle naturel de l'eau, est-ce bien réaliste ?
- Toute "pression" (pollutions, sécheresse, surexploitation,...) perturbant l'un des compartiments du cycle naturel, n'est-elle pas transmise - à terme - aux masses d'eau des autres compartiments de l'Hydro-Système ?
- Au "fil de l'eau" - sur ses parcours aériens, superficiels et souterrains - l'idée d'une **gestion "Unitaire" globale de la ressource ne devrait-elle pas s'imposer ?**
- Si "l'eau est un enjeu à prendre obligatoirement en compte dans l'organisation et les projets de développement des collectivités", avec l'objectif de **"replacer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire"**, est-il encore "soutenable" de faire gérer les rivières du Haut-Rhin et du Bas-Rhin respectivement par les Conseils Généraux 68 et 67 alors que la Nappe phréatique rhénane en Alsace est gérée par le Conseil Régional ?

5.5.3 – Actions Programmées (05.2013 – 12.2014) GEPLANTE PROJEKTE

- **Développement d'informations sur les risques technologiques**

Réunion sur le projet Blue Paper (reprise de UPM Stracel) : cette entreprise envisage à moyen terme une augmentation de son activité. En fonction du calendrier tenu par le nouvel exploitant, une présentation de ce projet pourra être envisagée. (Automne 2013).

Réunion sur le projet BTL_(unité de production de biocarburant au port du Rhin, à côté de l'actuel Stracel) (automne 2013)

Réunion sur le Projet de reprise du site de Reischtett : (automne 2013).

Réunion sur la prise en compte du développement durable par les entreprises : BIO SPRINGER, SILFALA et SENSIENT FLAVORS du secteur "levures et transformation" (automne 2013).

- **Développement d'informations sur le traitement des déchets**

Réunion sur la mise en œuvre de la Directive Inondations dans les bassins versants : protection des sites industriels contre les inondations : que faire ? (Printemps 2014).

Présentation par la CUS du PLU (Printemps 2014).

- **Opérations de sensibilisation du public à une culture du risque**

Conférence du Dr Marc-Antoine Crocq, sur "Les Aspects individuels et collectifs de la réaction humaine aux risques" (octobre 2013)

Réalisation de plaquettes d'entreprises (à l'exemple de celle du Port aux Pétroles) complétant le document-guide du SPPPI sur les risques technologiques dans les établissements classés Seveso seuil haut (version mars 2010).

Mise à jour du Guide pour l'Enquête publique relative aux installations classées pour la protection de l'environnement : actualisation de l'édition de janvier 1996 réalisée avec la collaboration de la CUS et de la Carte pour les réseaux souterrains de transport de matières dangereuses. Actualisation de la "boucle TMD" relative aux itinéraires routiers de desserte du Port aux Pétroles

Etat d'avancement de la "cartographie du bruit" à Strasbourg et à Kehl.

- **La Lettre d'information du SPPPI**

Thématiques proposées :

Dans la continuité de la réunion PRSE : présentation de l'état d'avancement du PRSE, actions mises en œuvre : évolution de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine des agglomérations de Mulhouse Strasbourg, éduquer au lien santé -environnement

Dans la continuité de l'action sur la thématique "friches industrielles", il est proposé que la lettre du SPPPI de novembre 2013 soit consacrée à un dossier sur les "sites et sols pollués" présentant également un exemple de site ayant fait l'objet d'une dépollution avant réaménagement.

6. En guise de Conclusion

SCHLUSSWORT

Réunissant des compétences techniques, scientifiques, socio-économiques, citoyennes et humaines, le SPPPI assume son rôle de "communicant" en matière d'environnement industriel et d'expertise collégiale.

Cette expertise collégiale, reposant sur un processus de construction collective de démarches transparentes pour "réguler les affrontements" d'intérêts contradictoires, permet d'épuiser les voies de la négociation et du consensus avant de recourir à l'arbitrage politique, stade ultime de la décision.

Pour les deux prochaines années, les lignes de programme du SPPPI, porteront sur une série de sujets adoptés par la "Conférence" des présidents de commissions, thème par thème, tels ceux proposés ci-dessus (§§ 5.1 à 5.5) et exposés lors des interventions des Présidents de Commissions à l'Assemblée Plénière.

Globalement, **l'objectif est de mobiliser** les membres du SPPPI (tous Collèges confondus) ainsi que leurs Partenaires habituels et ceux encore à conquérir, pour :

- Inscrire les **actions transrhénanes** du SPPPI dans les perspectives de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et de l'espace du Rhin Supérieur.
- Développer l'accueil des porteurs de **projets d'entreprise innovants** et orientés vers le développement durable.
- Conduire des actions de communication pour sensibiliser les populations à une réelle **culture du risque**, en milieu éducatif plus particulièrement.
- Ouvrir les activités à la **prévention des pollutions** et des risques autres que ceux d'origine industrielle, participer à la réflexion sur les risques émergents, contribuer à l'éducation au lien "santé-environnement".
- Multiplier l'invitation de conférenciers, notamment issus de la Communauté scientifique régionale (réseau REALISE, par ex.) qui bénéficie du soutien financier des Collectivités territoriales pour apporter de **"l'aide aux décideurs"** en matière d'environnement-développement.
- Tenir localement un nouveau **"forum des Collèges"** du SPPPI de Strasbourg-Kehl et participer aux rencontres nationales du "Club des SPPPI" et du forum inter-SPPPI.

A l'expérience des 20 années écoulées, la réalisation du programme 2013-2015 repose sur l'implication des Présidents de Commissions et des Pilotes de Groupes, sur l'efficacité du "secrétariat technique" et plus généralement sur la participation durable de tous les membres permanents, bénévoles et actifs, du SPPPI. Ils sont tous invités à être des "relais du SPPPI vers l'extérieur".

D'avance l'équipe d'animation du SPPPI remercie l'ensemble des acteurs concernés d'être assidus aux réunions annoncées, de participer aux débats avec motivation, et d'ouvrir, pour certains, le champ d'action du SPPPI en pilotant de nouveaux groupes d'exploration et de concertation sur des thèmes émergents, en appui aux décisions de politique publique pour réduire les risques d'expositions aux "perturbations environnementales", responsables de pathologies à fort impact sur la santé.

KURZFASSUNG

Un Aperçu du SPPPI

SIE SAGTEN S3PI ?

Ein S3PI ist ein - in Frankreichs industriellen Regionen - stets vorhandenes Informations- und Beratungsgremium, jeweils bestehend aus Vertretern der Behörden, Betriebsleitern, Wissenschaftlern, Interessensverbänden und interessierten Bürgern .

Das Gremium hat keine beschließende Funktion, kann aber Untersuchungsprogramme wie z.B. im aktuellen Fall in der Luftreinhaltung ein Interreg IV Oberrhein-Programm anstoßen (z.B. Atmo-IDEE).

Gleichzeitig dient es als Plattform zum sachlichen Austausch von Argumenten in Beschwerdesituationen.

*(Text nach einem E-Mail von Frau **Julia MORELLE**, Amtsleiterin, Landratsamt Ortenaukreis, Offenburg, mit herzlichem DANK !)*

THEMENBEREICHE DES S3PI

- LUFT und LÄRM ("Umwelt u. Gesundheit").
- WASSER, BODEN und ABFALL-Problematik.
- RHEIN ÜBERGREIFENDE ANGELEGENHEITEN.
- PRÄVENTION der Technologie-RISIKEN (für den Menschen und die Umwelt).
- Öffentliche KOMMUNIKATION- und INFORMATION.

BEITRAGSZIELE

- Die Bevölkerung über gravierende Auswirkungen von Störfällen aus der Industrie informieren.
- Unser Wissen erweitern um mögliche Gefahren im Vorfeld besser erkennen und Vorsichtsmassnahmen treffen zu können.
- Panik und falsche Vermutungen in Krisensituationen durch zureichende Kommunikation zu verhindern.

KOMPETENZBEREICHE

- Das S3PI kann alle Themen aufgreifen, welche die beteiligten Akteure, in den Bereichen der Vorkehrung, des Schutzes oder der Planung von Ereignissen im Zusammenhang mit industrieller Umweltverschmutzung und/oder technologischen Risiken, zu behandeln wünschen.
- Der Sachverstand eines Jeden ist im Dienste für die S3PI-Aktivitäten willkommen.

DIE "S3PI-KULTUR"

- Das S3PI, gilt als eine Einrichtung "der gemeinsamen Abstimmung" mittels echter KONZERTATION ("MEINUNGSAUSTAUSCH").
- Die S3PI-Einrichtung bringt die Akteure an einen Tisch und lässt Sie die beste Möglichkeit und den besten aller Gesichts-punkte finden, um eine – von Allen angenommene - Entscheidungshilfe zu liefern, im Hinblick auf nachhaltige Entwicklung.



BETEILIGTE PARTNERGRUPPEN IM S3PI

- * Unternehmer industrieller Betriebe
- * Vertreter staatlicher Behörden
- * Vertreter der
Gebietskörperschaften, örtliche
Mandatsträger
- * Wissenschaftler und Experten
- * Mitglieder aus
Umweltschutzverbänden und aus
Gewerkschaften

"Pour oublier son ignorance, il faut
PARTAGER son SAVOIR"
(J.C. Carrière)



"Wer Brücken baut über Grenzen hinweg,
ist ein guter Weggenosse"

Remerciements :

Pour leur contribution à la réalisation de ce Document, le Président du SPPPI exprime sa vive gratitude à toute l'équipe d'animation du SPPPI de l'agglomération transrhénane de Strasbourg-Kehl : Mesdames BENETREAU, BUCHMANN, MORIVAL, SANSON, TONDRE et Messieurs BERNARD, CANTINEAU, SCHNEIDER, SEUFERT. (Cf. organigramme joint au dossier de séance du 6.6.2013, contenant le présent Rapport de Synthèse).

Herzlichen Dank an das ganze Betriebsteam des S3PI "STRASSBURG – KEHL". Nur die Beiträge der hier oben genannten Mitglieder haben es erlaubt dieses Dokument zur Vollversammlung des S3PI am 6.6.2013 herzustellen.

Lothaire ZILLIOX
DR CNRS e.R.